

# FACÉTIES

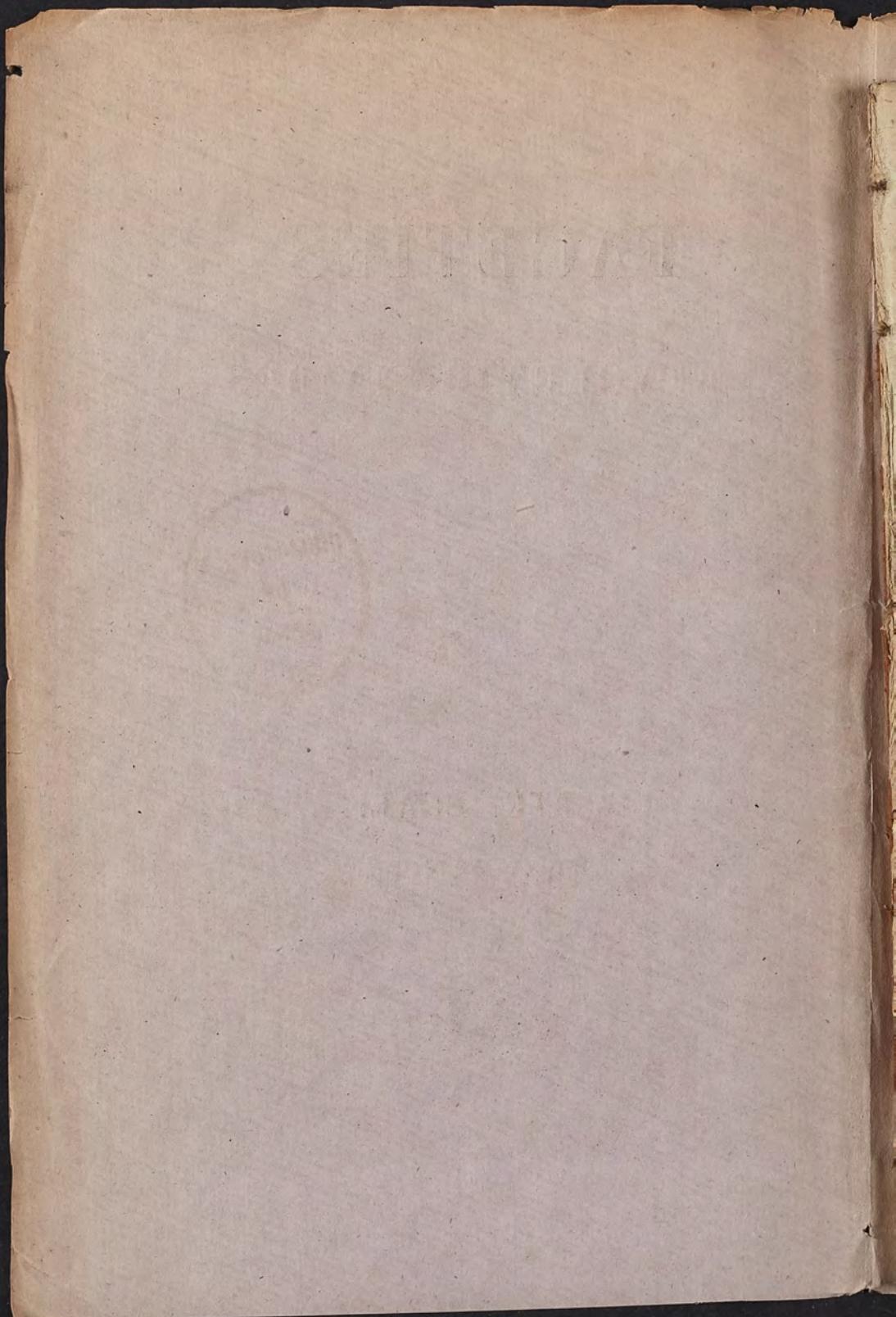
## RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU





S O U V E N I R S  
D' U N R O I  
DE F R A N C E.



Le public est averti qu'on va mettre en vente la *Justice au Maillot*.

SOUVENIRS  
D'UN ROI  
DE FRANCE.

---

AU CHATEAU DES TUILERIES.

---

1790.

SOUVENIRS

DUNROI

DE FRANCE

ALCHIMIA DES TROUVEES

1700

---

# S O U V E N I R S

---

## D'UN ROI DE FRANCE.

---

### S O U V E N I R P R E M I E R.

*Liberté de Louis.*

**G**RACES au ciel, je suis donc libre ! La Fayette m'a permis le bois de Boulogne ; il met le comble à ma reconnoissance, puisque me voici à Saint-Cloud.

Cruel supplice que la défiance ! C'est elle qui m'a arraché de Versailles ; & c'est elle qui m'a fait si long-temps une prison de mon palais des Tuilleries.

Ils me proclamoient le père du peuple, le restaurateur de la liberté française ; étrange contradiction ! ils me retenoient captif ! j'étois le seul qui ne jouissois point de cette liberté qu'ils vantent comme un de mes bienfaits, tandis que jamais je n'y songeai.

Certes, je ne sais si les présomptions de mon peuple m'outragent ou me font honneur. Lui dois-je ma reconnoissance, ou mon ressentiement ? Les affronts, les indignités se sont accumulés sur moi ; les titres les plus flatteurs, les éloges les plus magnifiques m'ont été prodigues. Un peuple qui marche à la liberté a des caprices bien inconcevables ! Quelle agitation dans ses projets ! quelle opposition dans sa conduite ! Dans cette

A

mer d'opinions , monarque infortuné , j'ai roulé cent fois sur les écueils. Mais , grace au ciel , me voici à Saint-Cloud ! Et puis. . . . .

Que le monde en ses changemens est bizarre ! Quand le fantasque Beaumont , dans son humeur inégalement sévère , vouloit se délasser de sa lutte contre les jansénistes , il venoit à Saint-Cloud respirer en voluptueux moliniste.

Juigné , son timide successeur , peu versé dans les intérêts du ciel & de la terre , va chercher le repos qui le fuit , dans les montagnes , où Zuingle & Mélancthon répandirent la doctrine de Calvin. Et moi , je me retrouve dans ce même palais que Philippe-le-Roux vendit à ma femme ; dans ce palais que cent fois il a scandalisé de ses débauches , où je dormirai avec la sécurité de l'innocence ; tandis que fuyant les supplices qu'il a mérités , à peine il échappa à ses remords.

Mais par quel prodige m'a-t-on permis de me réfugier à Saint-Cloud ? L'assemblée ne l'a point décrété. N'ont-ils plus de peur que je m'enfuie à Metz ? Où donc est le décret qui rassure les esprits ? Le comité autrichien ne les alarme donc plus ? Si je couche avec ma femme , n'ont-ils pas tout à craindre du comité autrichien ? Leurs soupçons seroient-ils en défaut ? ou le grand la Fayette a-t-il manqué de prudence ? Si je m'en souviens bien , la Fayette opposoit à mes moindres désirs la barrière éternelle des soupçons. « Tant que la constitution ne sera pas achevée , disoit-il , les Parisiens ne vous verront point quitter Paris sans alarme ». La constitution est donc achevée ; je trouve donc ma liberté dans celle de tous mes sujets.

La confédération qu'ils méditent les auroit-elle rassurés ? Que puis-je en effet seul contre tous ?

Quand je fonge que tout cela se fait contre moi, j'ai de l'orgueil; je vois qu'on me compte encore pour beaucoup; le stathouder en est revenu de plus loin.

Jé ne fais quelle foule de souvenirs se présente à mon esprit. Tout est confusion dans mes idées; il faut que je les débrouille un peu pour y mettre plus d'ordre. Si j'écrivois mes pensées! il seroit plaisant que je devinsse auteur à Saint-Cloud; puissé-je ne pas y trouver un sort plus funeste! C'est la demeure du dernier des Valois. Puis-je oublier que ce fut le séjour de Philippe? Allons voir ma femme; sa présence m'est toujours plus chère; c'est elle qui remet le calme dans mon cœur. Si les Bulgares de mon cousin l'avoient éventrée, je serois inconsolable.

---

## S O U V E N I R I I.

*Les rois de l'Europe.*

**D**EPUIS quelques années, quelle fatalité s'attache à tous les rois? Après son tour de France, mon frère de Dannemark, comme on le fait, devint fou. Pour rattraper sa raison, il lui en couta sa femme & ses amis. — Des amis! — petite perte pour un roi! Ils n'en ont pas; du moins je n'en connus jamais. Mais sa femme! — Ah! c'est un sacrifice bien cher; car je sens que j'aime beaucoup ma femme: — encore vaut-il mieux la perdre que la raison.

Si mon frère de Dannemarck devint fou, certes ma sœur de Russie ne fut guère plus sage. Je

n'ai pas oublié que la tête lui tourna pour un jeune palatin : pendant que d'une main adultère elle l'élevoit au trône des Jagellons, elle marquoit les derniers jours d'un époux moins coupable, & non moins insensé. Mais pourquoi insister sur les égaremens de ma sœur ? Sa conduite présente n'est-elle pas aussi folle, que sa conduite passée fut criminelle. Tous les rois du Nord sont des fous, ou l'ont été ; la chose est claire.

Je n'en puis excepter même Gustave, qui, à peine sorti de tutelle, court dépenser l'argent qu'il n'a point, pour ravager des états qu'il ne conservera point, imitateur extravagant de ce Charles, qui ne fut ni plus brave ni plus sage que lui.

Et que dirai-je de ce Poniatowski, si long-temps vendu aux volontés d'une femme, & qui vient de se vendre à un roi plus fou que tous les fous que j'ai nommés, à ce Frédéric impétueux, ardent, mais esclave de sa maîtresse, de sa sœur la stathoudérienne ? Il quitte le port où il vivoit heureux, pour courir après les écueils qui l'attendent.

Et que lui a fait Léopold ? Celui-ci est le frère de ma femme ; mais je n'en serai pas moins juste à son égard. Diffamateur de la mémoire de Joseph, il place le mal où il n'est pas, remet en Hongrie les abus que l'autre y avoit détruits, caresse des forcenés qui l'outragent, fournit à la superstition qui le persécute. Jouet incertain de la Russie, de la Prusse, timide héritier des conquêtes & des infortunes de son prédécesseur, il se dérobe aux Tosçans qu'il gouvernoit en sage, pour venir prendre le titre de fou que son frère a si bien mérité.

Ah ! que ce titre sied bien au prince d'Orange ! c'est un des brevets qu'il doit à sa femme. La Prusse en est enchantée ; l'Angleterre . . . . Arrêtons-nous à mon frère Georges. Les rois d'Espagne, de Naples, la reine même de Portugal n'ont jamais été aussi décidément fous que mon frère Georges ; car à la folie il joignit aussi la rage de faire la guerre à ses propres sujets.

Mais que dis-je ? & d'où me vient cette fureur de m'acharner ainsi contre tous les potentats de l'Europe ? Aurois - je donc échappé seul à leur fatalité ? Suis-je en effet le seul ? Je tremble de m'examiner. Il seroit singulier, heureux, mais très-singulier que j'eusse conservé ma raison, quand tous les autres ont perdu la leur. Examinons bien ; sur-tout gardons le plus profond secret. Je fais fort bien que tout ne fut pas autrefois comme aujourd'hui : ou ma constitution a souffert des changemens incroyables, ou tout a changé de face autour de moi. Rappelons nos souvenirs ; comparons le passé avec le présent. Si je consultois ma femme, elle m'aime ; si je suis fou, elle saura bien me le dire. Ce ne sont pas de ces vérités qu'une femme déguise à son mari. Faisons mieux. Allons faire un tour de chasse. Je sens que le mouvement fera du bien à ma pauvre tête. Il y a long-temps qu'on cherche à me la faire perdre.

---

## S O U V E N I R III.

*La chasse de septembre.*

Ni lièvres, ni lapins, ni perdrix ! les bois & les champs sont dépeuplés. Ces malheureux démocrates ont tout détruit. A combien d'âmes vivantes les mois d'août & de septembre ont été funestes ! Jamais fléau ne fut plus rapide : les plaines fécondes en volatiles ressemblaient à des basses-cours ; il n'y a plus rien. Chantilly, l'Isle-Adam, ont-ils été plus respectés ? Dans l'absence de mes cousins, je pousserois jusque-là. La même fureur qui dévasta mes domaines n'aura pas épargné les leurs ! Que m'importe que l'assemblée nationale me donne, par un vain décret, l'étendue de chasses qu'il me plaira de choisir ? Il falloit donc que préalablement elle décrétât qu'on y respecteroit le gibier. Si tous ses décrets ressemblent à celui-ci, elle aura fait une besogne parfaitement destructive. De cent ans, il n'y aura de lièvres & de perdrix dans mes chasses, à moins qu'ils n'y tombent du ciel. Les beaux plaisirs qu'ils m'ont réservés ! C'est la grêle ou le feu que cette constitution. A l'église, elle ôte ses biens ; à la noblesse, ses priviléges ; aux parlemens, leur existence ; à moi, jusqu'au plaisir de la chasse. C'est bien la peine d'être roi ! Allons déposer ce nouveau chagrin dans les bras de ma femme. Chaque souvenir me tue ; il n'y a que ma femme qui me laisse des souvenirs agréables ; je veux m'arrêter à cette douce pensée. Déposons sur le papier tous les secrets de mon cœur ;

épanchons tous les sentimens que j'ai pour ma femme ; mes malheurs en seront moins accablans ; je veux un peu rêver à ma femme.

## S O U V E N I R I V.

*La femme de Louis.*

**M**A femme est bien ma femme ; je l'aime de bon cœur , parce qu'elle est ma femme. Oui , j'aime bien ma femme ; c'est que je lui ai été très-fidèle. Oh ! j'aime beaucoup ma femme. Avec elle , j'ai rempli ma tâche d'époux royal. Des imbécilles ont prétendu.... Ma femme fait à merveille qu'ils en ont menti. Des enfans !.... Si j'avois suivi l'exemple de mes prédeceſſeurs , fort comme je le suis , j'en aurois fait à tout le royaume. Je n'ai voulu en faire qu'à ma femme , parce que j'aime beaucoup ma femme.

Quel mélange heureux de foibleſſe & de courage ! quel ascendant elle a pris sur moi ! Ses moindres désirs font des ordres ; ils s'expriment avec une éloquence si douce ! je ne la vois que pour l'aimer ; & puissent mes ſujets l'aimer autant que moi !

C'est par mon amour qu'elle a régné ; & c'est par le ſien que les amertumes de mon règne ſe font adoucies ; je crois qu'elle aimoit beaucoup mon frère ; je crois que mon frère l'aimoit beaucoup aussi. Mon frère !.... Attendons.... Eh ! mais , puisque j'aime beaucoup ma femme , il faut bien que mon frère l'aime aussi.

Elle fut adorée de ſa cour , elle le fut de la

mienne; je ne l'ai pas oublié; elle le fut des grands & des petits. L'Europe en a parlé avec le même enthousiasme que la France; mille de mes sujets l'ont aimée comme moi; s'ils ne l'aiment plus, ils ont donc changé. Seroient-ils devenus fous, comme les rois dont j'ai parlé? Grande calamité pour un roi que de régner sur des fous! Vraiment je ne m'étonne plus de ce que ma mémoire me rappelle fort bien. Quand ils m'ont assiégié dans mon palais, c'est qu'ils étoient fous; la reine m'a toujours dit qu'ils étoient insensés. La reine est sage; elle est la femme dont parle Salomon; je suis le Salomon de la reine; et Dieu veuille que ce ne soit ni elle ni moi qui ayions perdu la raison. Mais, qu'est-ce que cela fait si ma femme m'aime beaucoup, & si j'aime beaucoup ma femme?

---

### S O U V E N I R V.

17 juin 1789, ou l'assemblée nationale constituée.

**M**ON règne est rempli d'événemens presque tous malheureux; mais le 17 juin de l'an 1789 est le plus funeste de mes jours. J'ai perdu à moi seul plus que les grands corps de la monarchie n'ont perdu entre eux. Le tiers a tout envali; les ordres ont disparu; le pouvoir ministériel a été anéanti; le pouvoir du monarque s'est brisé contre ses limites; d'absolu que j'étois, je suis tombé à la merci du premier goujat qui sera envoyé des bords de la Garonne, ou des trois grands fleuves,

fleuves , pour me dire en liberté toutes les injures qui lui passeront par la tête. Ce 17 juin est un jour bien malheureux !

En perdant mon père , je fis sans doute une perte ; mais cet accident me rapprochoit des marches du trône. Quand mon aïeul fut porté à Saint-Denis , je fus bientôt consolé. Lorsque sur la place de Louis XV il pérît tant de victimes par l'imprudence de Sartine , ce fut un jour très-malheureux , plus malheureux cependant pour les autres que pour moi ; j'obtenois le cœur & la main de ma femme : eh ! quelle infortune tiendroit contre les charmes dont je devins possesseur ! Quand Maurepas mourut , je ne l'aimois déjà plus ; quand M. de Grasse et ma flotte tombèrent aux mains des Anglais , la prise de leur armée m'avoit déjà dédommagé. J'ai vu mes coffrés épuisés , mes parlemens en déroute , mes ministres sacrifiés , le commerce anéanti , la navigation perdue ; j'ai vu les fléaux du ciel , la banqueroute et la famine menacer de fondre à la fois sur le royaume ; mais ces événemens ont eu des suites moins désastreuses pour moi que la journée du 17 juin.

Un nouvel ordre de choses commença. La nation fut mise au monde , & l'abbé Syeyes en fut le parrain. Mirabeau , Target l'annoncèrent en triomphe : l'église recula d'horreur ; la noblesse frémît ; le tiers en changea de nom , se rendit maître de tout ; la constitution s'ourdit , & je sentis la couronne chanceler sur ma tête.

Je l'avois mérité. Necker avoit surpris ma prévoyance ; la sienne fut grandement en défaut. Sa main trop faible ne put ramener à l'équilibre des forces qui s'étoient frappées avec un choc si

violent ; Calonne le lui avoit prédit. Pour avoir été prophète , Calonne ne m'en a pas mieux servi. Moi-même j'applaudissois secrètement aux efforts généreux des communes. J'avois besoin d'argent , les communes n'en avoient plus; il falloit bien que par mes vœux je hâtaffe la défaite des deux premiers ordres , les seuls qui pouvoient satisfaire à la disette du fisc : leur résistance outrée les a perdus. Mais devois - je succomber avec eux ?

Les voilà bien avec leur vérification de pouvoirs ! Qu'elle se fit en commun ou séparément , qu'est-ce que cela faisoit à la chose ? Qu'on votât par tête ou par ordre , quel intérêt le royaume pouvoit-il y perdre ? Ils ont si bien voté , si bien vérifié , qu'ils ont trouvé le sort qu'ils méritoient , & m'ont préparé celui que je ne méritois pas. C'est un jour bien malheureux pour eux que ce 17 juin ! je ne l'oublierai jamais ce 17 juin ! je sais où m'a conduit ce 17 juin ! c'est un souvenir douloureux ! Encore si je pouvois prévoir où aboutira cette maudite journée ! Mais sais-je bien ce que je suis , & ce que je dois être ? Consultons là-dessus ma femme. Si je l'avois écoutée , je ne serois pas où je suis ; & si je ne l'avois pas écoutée , je ne serois pas non plus où je suis.

## DIALOGUE ENTRE LOUIS ET ANTOINETTE.

*Louis.* Antoinette , si jamais mon amour vous fut cher , au nom de cet amour , dites-moi , que pensez-vous de tout ceci ? La constitution m'otera-t-elle encore beaucoup ?

*Antoinette.* Sire, font-ce là des questions dignes de votre majesté ? Les Français ne parlent plus que de leur attachement inviolable pour votre personne sacrée ; ils vous aiment ; ils vous en ont donné les preuves les plus douces. Celles que vous en recevrez dans cette grande confédération ne font pas équivoques.

*Louis.* C'est donc pour me prouver leur attachement que se rassemblent de toutes les parties de mon royaume un si grand nombre de mes sujets ?

*Antoinette.* Oui, sire ; mais vous n'avez plus de sujets.

*Louis.* Je n'ai plus de sujets ?

*Antoinette.* Ni de royaume ; les droits de l'homme font régner la loi dans l'empire ; la loi seule a des sujets, & c'est par elle que vous gouvernerez.

*Louis.* Un moment, je vous prie, et pour cause : & que gagnerai-je à ce changement ?

*Antoinette.* Tout ce que vous y perdez. Heureux de n'être plus comptable, parce que vous ne toucherez plus à rien, vous gagnez la certitude de ne vous tromper, ni sur les loix dont la confection passe à d'autres ; ni sur les impôts qu'on voloit en votre nom, & qui le font par d'autres ; ni sur l'administration qui passe aussi à d'autres ; ni sur la paix ni sur la guerre, dont le droit passe également à d'autres ; ni sur vos domaines qui vont aussi passer à d'autres. Moins de soins & plus de bonheur, c'est l'apanage que la constitution de l'empire réserve à votre majesté.

*Louis. ( à part ).* Je crois que la reine a perdu l'esprit. *( haut ).* Madame, si vos chagrins, car je fais

que vous en avez , n'ont pas altéré cette supériorité de raison que je vous ai connue, apprenez-moi , de grace , d'où me vient ce bonheur dont vous prenez plaisir à me féliciter ?

*Antoinette.* De ce que vous n'aviez point d'argent : mais il vous reste le pouvoir exécutif.

---

## S O U V E N I R V I .

*Consolations royales.*

L I S O N S , pour me consoler , quelques chapitres de la constitution. Il n'y a personne qui n'en ait dit ou beaucoup de bien , ou beaucoup de mal ; cela ressemble assez à l'Apocalypse. Tous ces messieurs seroient-ils des Jean ? Ma foi , tout ce que j'en fais , c'est qu'ils m'ont fait perdre l'esprit ; il faut que le leur soit d'une trempe bien forte , pour y avoir résisté. Je soupçonne que cette lecture me sera d'une utilité merveilleuse.

Le pouvoir exécutif. Ah , ah ! ceci me regarde. Voyons donc ce qu'ils m'ont laissé. *Le roi sera le chef suprême du pouvoir exécutif.* Mais suprême n'est pas mal. Les députés m'ont fait une assez belle réserve ; je ne vois pas que ma femme ait eu raison de s'en plaindre. Une femme ne se plaint-elle pas de tout ? Continuons.

*Le roi ne fera point de loix ; mais c'est en son nom qu'elles seront toutes exécutées.* Il est plaisant que ces messieurs me prennent pour leur prête-nom. Si je ne fais pas les loix , je ne me charge point de leur exécution. Je ne suis point le valet de ces messieurs.

Quelle autre sottise disent-ils là ? Que si je ne

*suis pas intéressé à la loi, je la ferai mal exécuter.* Et moi seul, n'y suis-je pas plus intéressé que les douze cents ? Et par quel moyen le comte de Mirabeau m'y intéresse-t-il ? --- Par un *veto*. Mon ami, *suspensif* ou *absolu*, vous êtes un traître. Vous avez oublié tout ce que vous aviez promis dans cette circonstance ; vous n'avez pas bien *salarié* votre reconnoissance. Belle prérogative que de refuser ma *sancction*, & pendant cinq ans, lorsque depuis tant de siècles mes ancêtres n'ont eu besoin ni de *veto*, ni d'*acceptation*, ni de *sancction* ! Il y a de quoi devenir fou, quand je m'e rappelle toutes ces tracasseries. Je n'ai pas oublié que pour me forcer, ils ont retiré je ne sais quel fou de Charenton. Sans la Fayette, tout Paris venoit à Versailles m'apporter les ordres ou le *veto* d'un *Saint-Huruge*.

Les voilà qui me privent encore du *passe-temps* le plus doux de la royauté. *Ce n'est pas au roi qu'appartient le droit de la guerre.* Est-ce depuis qu'ils me la font, qu'ils se font arrogés ce droit de mes aïeux, celui de tous les rois ? J'entends, *ils examineront si elle est juste* ; puis *ils me chargeront de la déclarer au nom du roi des Français* ; c'est-à-dire, que s'il leur prend fantaisie d'armer contre l'Allemagne ou l'Angleterre, il faudra que j'arme contre mon beau-frère ou mon cousin, parce qu'ils auront peut-être manqué d'égards à mes autres cousins Barnave, Chapelier, Roberfierre et à ma cousine Lapoule. A ces conditions, ils m'offrent les subsides, les flottes & les armées. Plaisante prérogative ! Je ne suis pas étonné que la tête m'ait tourné.

*Donnons au meilleur des rois tout ce qu'il lui plaira demander.* Et combien me donnent-ils ? Vingt-cinq millions. Fort bien : je ne suis pas mé-

content des vingt-cinq millions ; mais j'avois tout en mon pouvoir ; & ils m'assignent , par reconnoissance de ma bonté , vingt-cinq millions ! Quelle mesquinerie ! C'est la pension d'un roi qu'on met aux petites maisons.

Plaisant décret qui me proclame le restaurateur de la liberté française ! Ils me persuaderont bientôt que c'est moi qui ai pris la bastille. Aurois-je aussi sanctionné la jurisdiction de la lanterne ? Mais , si je suis le restaurateur de la liberté , pourquoi m'att-on forcé de quitter Versailles ? Et pourquoi cette conquête de Paris sur son roi ( comme l'a dit l'heureux Bailli , plus heureux , plus roi que moi ? ) Me prend-on pour l'Amphitron de la comédie ?

Cette constitution m'ennuie ; je n'y trouve point les consolations que j'y cherchois. Si elle est bonne , je vois bien que je n'ai pas le sens commun.

---

## S O U V E N I R VII.

### *Le lit de justice.*

DANS ce bel œuvre de la constitution , je n'ai vu nulle part qu'il y fût question d'un lit de justice. Souvenir douloureux ! le dernier que j'ai tenu m'a coûté bien cher ! Je n'ai pu parer la balle qu'on m'a renvoyée du jeu de paume , & j'ai perdu une assez belle partie. Ne pourrais-je y remédier par un nouveau lit de justice ? Non , ne les écoutons plus. Les conseils des autres m'ont toujours perdu. Je crois qu'en cette occasion ma femme a manqué de cette prudence , de cette sagacité qui jusqu'alors avoit caractérisé ses dé-

Marches. Elle est profonde.... en intrigues : moi, je n'y entendis rien ; mais je vois qu'elle s'est égarée pour cette fois : je ne l'en aime pas moins ; elle est ma femme, et j'ai toujours aimé ma femme.

La minorité du clergé lui en a imposé : ce fut toujours l'esprit de l'église. Depuis Charlemagne jusqu'à moi, elle nous a constamment trompés : je sens bien que ce n'est pas ce vieil archevêque, pâle & blême, qui aura déterminé la reine ; ce sera l'ouvrage plutôt de quelques hauts barons ; ils ont séduit mes frères, mes frères ont séduit ma femme, puis ma femme ma séduit ; puis ce coup d'autorité, où j'ai échoué contre un Bailly, un abbé Syeyes, un Mirabeau ! Belle équipée pour un roi de France ! on auroit dû fouetter l'abbé de Vernon et tous mes précepteurs.

Au lieu de s'arrêter à ce parti qui ne compromettoit ni moi, ni ma femme, ni le royaume, ils m'ont forcé de renvoyer mon ministre des finances ; & comme s'il eût emporté tout l'argent, toutes les espérances, on culbute la bastille avec les canons & les fusils des invalides ; deux cent mille hommes armés viennent me prendre et me conduisent dans un morne silence, interrompu seulement par les cris si nouveaux de *vive la nation !*

Quand je vivrois cent ans, je noublurai jamais l'impression profonde que ce jour a faite sur moi ; je n'étois rassuré, ni par ma femme, qui avoit aussi sa peur, ni par les prêtres, qui courroient risque d'être lapidés, ni par les seigneurs, qui trembloient pour eux-mêmes, ni par l'assemblée nationale, qui n'avoit pas oublié le jeu de paume, ni par l'amour que les Parisiens m'avoient conservé jusqu'alors. Mais ce qui me frappa de plus de terreur, ce ne

sont ni les fusils , ni les canons , ni tant de soldats en souquenille ; ce sont les piques & les faulx : je les ai encore sous les yeux , ces armes meurtrières , presque aussi horribles que les spectres hideux qui les portoient. Quel affreux moment que ce passage à l'hôtel de ville , sous une voûte étincelante de sabres nus ! Je n'entendis ni le discours mesuré du géomètre Bailly , ni le compliment ampoulé d'un autre ; j'étois sourd , j'étois muet , je me mourois de peur ! Si je ne suis pas fou , ce n'est ni ma faute ni celle des autres ; il faut que je parle un peu de ceci à ma femme ; elle me rappellera sur cet événement des circonstances que j'ai pu connoître , mais qui ne sont pas dans mon esprit aussi bien classées que dans le sien.

---

### S O U V E N I R V I I I .

#### *Siege de Paris.*

JE ne demanderai plus rien à ma femme ; elle dénature les faits dont je suis certain ; arrange si singulièrement les faits dont je doute , que j'oublie ce que je fais , & que je retiens peut-être ce qui n'est pas. C'est une maîtresse femme que ma femme ! je l'aime plus qu'on n'aime sa maîtresse ; mais elle n'a de franchise & de naïveté que lorsqu'elle trompe les gens. Je commence à croire que si j'avois eu moins d'attachement pour elle , j'aurois fait moins de fautes ; car rien n'est aveugle comme l'amour , & sur-tout l'amour d'un roi. Comment veut-elle que je croye au siège de Paris , au siège de l'assemblée nationale , au bombardement depuis le haut

haut de Montmartre ? Voilà , dit-elle , ce qui a irrité la capitale & le royaume contre moi . D'où fait-elle que j'ai donné ces ordres , puisqu'il est de fait que j'aime ma bonne ville de Paris , & que je n'aurois voulu pour chose au monde qu'elle fût ni bombardée , ni pillée , ni incendiée ? Il y a là-dessous quelque chose qu'il faut que j'éclaircisse .

Pourquoi mon frère s'est-il sauvé ? pourquoi l'autre est-il resté ? C'étoit un franc étourdi que mon gros petit frère ! Il me demandoit toujours de l'argent , & toujours il étoit avec ma femme ; mais il étoit plus gai , plus ouvert que notre cadet de Provence : au moins je riais avec lui ; il étoit si extravagant ! l'autre plus sérieux , sans être plus réfléchi , n'a jamais eu le petit mot pour rire . Pourquoi donc en riant , mon gros petit frère , & ma femme & le Breteuil m'ont-ils fait changer de ministres ? Que leur avoit fait mon Genevois , pour presser si vivement un exil qui leur a été si funeste ? Mon Genevois fut un bon ministre , un homme probé , un digne enfant de Calvin . Si je me trouvois pressé d'argent , il m'en faisoit prêter . Cette ressource étoit-elle épuisée , il empruntoit encore ; & d'emprunt en emprunt , grace à la fécondité de son génie , nous sommes revenus de Boston à Paris en assez bon état . Il est de fait que , sans les emprunts de mon bon Genevois , mon armée , mes flottes , officiers , soldats & colonies , tout seroit resté en chemin .

Pourquoi donc les Polignac , les Vaudreuil , et tous les amis de ma femme & de mon frère , ont-ils exigé que j'en fisse le sacrifice ? Je sais qu'il aimoit la liberté . Les autres ne l'aimoient donc pas ! Des mis sont opposés de goûts & d'inclination .

Quand j'ai voulu convoquer mon peuple , il m'a dit : « *Faites les partages égaux* ». Calonne s'en est fâché , le Breteuil s'en est indigné ; d'autres m'ont dit : « *Prenez toutes les parts ; et des états-généraux , faites l'histoire de l'huître et des plaisir-deurs* ». Ne prenez rien , Sire , me dit le Necker , » il s'en trouvera toujours assez pour vous ». Il en a menti par sa gorge , & Calonne avoit raison ; car , à vingt-cinq millions près , les états-généraux ont tout pris.

Je pense qu'il s'en mord bien les doigts. Mais , quoi qu'il fasse , quoi qu'il promette , il ne me remettra jamais dans mon premier état : c'est un imbécille estimable que ses idées de liberté ont égaré ; & moi , comme un fou , j'ai couru après cette liberté , que j'ai voulu donner à tout le monde , & tout le monde , rendu ingrat par mes bienfaits , les a tournés contre moi , contre ma femme , contre mes parens , pour substituer à la liberté que j'aimois la licence effrénée dont tant de fois j'ai craint les poignards.

Cette idée me ferre le cœur ! je ne suis pas Louis-le-Grand ; mais je sens bien que je suis Louis-le-Bon ; & c'est en me flattant qu'il m'ont persécuté !

Les hommes sont bien méchans ! Mais qui dois-je en accuser ? Est-ce Necker ? est-ce ma femme ? Voilà la question. La vérité est bien difficile à découvrir ! mais je la tiens. Oh ! certainement , ce n'est point ma femme ; mon mal vient de plus loin ; c'est l'Amérique qui m'a perdu ; & c'est l'Amérique , je le gage , qui me poursuit encore.

## S O U V E N I R I X.

*Que d'événemens attachés à un seul !*

VERGENNES étoit un petit génie, je m'en souviens ; Vergennes me dit : Voilà le moment de rompre les liens qui attachent les colonies anglaises à leur mère-patrie ; Vergennes fut un sot ; son conseil m'a coûté un milliard ; ce milliard a jeté le désordre dans mes finances. Calonne, en véritable empirique, a redoublé le mal ; il a fallu des notables, que les parlemens ont très-mal notés : pour le leur rendre, j'ai fait marquer en rouge un vieil archevêque que j'ai été obligé de chasser ; cet archevêque, vindicatif comme un prêtre, a déchaîné la meute entière contre les cerfs-dix-cors ; & voilà pourquoi je ne chasse plus depuis huit mois.

Quel enchaînement de circonstances ! Qui auroit cru que des Quakers donneroient leurs mœurs à des Français ? De jeunes imberbes, ivres de liberté, n'ont repassé les mers que pour répandre cette épidémie dans mon royaume. Les brochures de toute espèce ont absorbé tous mes momens. L'église, la noblesse, les parlemens aux prises avec le tiers, ont tout bouleversé à la cour, dans les villes, dans les campagnes. Il falloit bien que j'eusse une armée pour les mettre d'accord. Certes, le Breteuil avoit raison ; mon gros petit frère n'avoit pas tort ; le vieux maréchal m'avoit assuré que sa présence valoit une armée. C'est un radoteur que ce maré-

chal ; ce Lambesc ne vaut pas mieux ; il a tout gâté. Et quel héros que ce Condé ! comme ils se font tous enfuis !

Qu'une petite étincelle allume un grand incendie ! & quelle profondeur de trahison se cach quelquefois sous les dehors les plus simples ? Pour deux ou trois maisons pillées ou brûlées dans le faubourg Saint-Antoine , les voilà tous qui me disent : Il faut une armée pour préserver Paris des incendiaires : j'aime ma bonne ville de Paris ; ce furent jadis de bonnes gens. Je dis au ministre de la guerre : ayez donc des soldats , & qu'on ne brûle plus les maisons de ma bonne ville. L'armée n'est pas arrivée , que le comte de Mirabeau veut que l'armée s'en retourne. Les chefs étoient nommés , ils ont voulu qu'elle restât : on a fait boire mes gardes françaises , ils y ont pris goût , se sont brouillés avec les Allemands , qui cependant ne boivent pas mal ; & pour quelques tonneaux de vin de plus ou de moins , l'armée allemande & suisse s'est vue obligée de fuir , mourant de faim , épuisée des fatigues d'un siége que je n'ai pas ordonné , où je n'entends rien , où je ne vois rien , finon que le diable & des brouillons se sont mêlés dans tout ce chaos , & ont si bien fait , que la bastille est tombée ; que ma noblesse , les princes , les évêques , se sont sauvés ; & que moi , j'ai été obligé de me rendre à l'hôtel de ville , où j'ai entendu le plus rot compliment qu'on ait fait à des rois depuis Charles-le-Simple & ce Louis XI , qui fit de la bastille un usage auquel je n'ai jamais songé. Maudit siége de Paris ! maudite armée ! maudit esprit de parti ! & maudits soient tous ceux qui m'ont trompé , qui ont agi , ou parlé en mon nom ! maudites soient toutes les circonstances qui

m'ont entraîné dans ce volcan de discordes ! maudite guerre d'Amérique, que d'événemens attachés à un seul !

---

## S O U V E N I R   X.

### *Sommeil de la Fayette.*

C'EST par des sottises qu'ils ont tout renversé ; souhaitons qu'une bonne sottise rétablisse tout. La Fayette, j'ose l'espérer, ne me laissera pas au dépourvu : cet homme sera mon diable ou mon ange gardien.

Avec quel soin, quelle grace & quelle noblesse il capte la faveur vulgaire ! il est par-tout. Pourquoi donc, quand une armée de femmes est tombée comme un nuage de sauterelles autour de mon palais, la Fayette s'est-il fait tirer l'oreille pour venir à mon secours ? S'il ne m'avoit pas livré mon grand cousin, je le croirois d'intelligence. Jour de vengeance abominable ! jour d'une affreuse scélérateffe ! ignoroit-il à quel horrible danger le dauphin, la reine & moi nous étions exposés ? pourquoi l'auroit-il su ? est-ce qu'un homme fait tout ? Quand une trame s'ourdit dans les enfers, les anges peuvent-ils en avoir connoissance ? C'est un ange que la Fayette ; ou sous les dehors les plus séduisants, il cache le cœur le plus pervers.

J'aime le Fayette ; encore une fois il n'a rien su : le grand Bailli dormoit sur les couffins de la mairie ; il n'avoit rien su : quarante mille espions à ses ordres dormoient aussi ; ils n'avoient rien su ; mon

cousin les avoit tous endormis. Le maire ne pouvoit révéler au commandant général ce qu'il ne savoit pas. J'étois égorgé, le dauphin étoit égorgé, la reine étoit égorgée, si malheureusement les districts & la garde nationale eussent dormis. O comble d'horreur ! O nuit sanglante, où j'ai vu mon palais souillé par des brigands, & ma femme presque nue, à peine échappée aux poignards des assassins, tomber, glacée d'effroi, dans mes bras immobiles d'épouvante !

Est-il vrai, la Fayette, que cette nuit même vous dormiez encore ? C'étoit le sommeil du sage, le repos de l'innocence ; heureux pour vous que vous n'ayiez pas été immolé ! plus heureux pour moi, pour l'état, pour ma famille ! tout étoit perdu.

Non ; tu n'as pu prévoir, jeune héros, tout ce que cette abominable nuit cachoit d'horrible. Elève de la gloire, de l'honneur, de la liberté, tu n'as pu concevoir qu'une troupe de femmes se fût dévouée à des forfaits inquis. Soumis aux loix, tu attendis que l'organe des loix te donnât l'ordre de partir. Charnié de la violence que te firent tes soldats, tu as volé à mon secours ; tu as tout sauvé. Mais pour t'être livré au sommeil, après avoir rétabli l'ordre, tu t'exposois à dormir éternellement : & le jour auroit éclairé les crimes d'une nuit dont le souvenir funeste auroit épouvanté l'avenir le plus réculé.

Pourquoi donc dormit-il ? Il y a un abîme caché dans le cœur de cet homme : oui, il savoit le le projet... non, je n'adopterai jamais cette idée : ce sont des ames viles que ces gens qui ont voulu faire entrer ces soupçons dans mon esprit : je fais bien que je suis crédule ; mes malheurs,

graces au ciel, m'ont encore laissé ma franchise ; je puis cesser d'être roi, je n'aurai jamais l'ame d'un esclave ; oui, je veux toujours être bon, loyal, crédule s'il le faut, plutôt que de vendre mon repos aux soupçons, et l'innocence du juste aux défiances concertées entre les méchans & mes amis.

Si cependant cet homme juste n'a rien su, ni prévu, ni ouï de ce complot, que penserai-je de sa prévoyance ? Vouloit-il mériter, par l'occasion d'un grand service, une récompense digne du danger dont il m'a sauvé ? Il y a une fatalité singulière attachée aux grands hommes ; c'est une ambition démesurée qui les rendit toujours plus dangereux qu'utiles. Maire du palais ! ah ! vraiment ! & puis-je oublier que lui-même a posé des bornes à ma reconnaissance & à celle du public ? Connétable, peut-être ; mais il vient de voter contre l'accroissement du pouvoir dans la même personne ; lui-même a fait décréter que chaque département auroit son commandant général ; qu'il seroit mieux même de le diviser, que d'en soumettre un ou plusieurs sous les ordres d'un même chef. Je n'y conçois rien ; ou cet homme est un monstre, ou c'est un homme divin.

Permettons - nous encore un soupçon contre la vertu ; seul avec mes pensées, je ne l'outrage point ; mais je veux le connoître à fond ; je sonderai la profondeur du cœur humain. Tant de fois trompé par les apparences les plus séduisantes, il faut bien que mon expérience m'apprenne à pénétrer dans les routes les plus ténébreuses. Tel homme parut un héros qui ne fut qu'un ambitieux adroit.

Supposons que l'appareil effrayant dont mes ennemis artificieux m'avoient enveloppé, m'eût jeté

dans une grande terreur. Dieu ! quelle lumière affreuse se présente à mon esprit ! que de souvenirs amers viennent m'accabler à la fois ! Monarque infortuné ! as-tu mérité d'être l'objet d'une trahison si noire ! de quels pièges funestes les cruels m'avoient environné ! Prêt à tomber leur victime, si je restois, & plus certainement massacré, si par la fuite je voulois, dans l'excès de ma frayeur, dérober ma tête aux poignards ! O Français ! ô nation généreuse et fidèle ! combien vous frémirez quand les dangers de votre roi, et tous ces complots seront révélés au grand jour !

J'étois donc assassiné ; ma femme réservée à des vengeances plus atroces ; & mon fils percé des mêmes poignards, ou gardé quelque temps, comme un instrument utile à l'ambition effrénée des méchants ! Qui donc auroit vengé ma mort ? & dans cette convulsion de la France expirante, que seroit devenue la monarchie ? La monarchie ? les noms de rois, noms jadis si sacrés, n'inspirent plus aux peuples l'idée de respect & d'amour ; confondus avec les tyrans, les rois passent pour des despotes ; la haine des peuples les poursuit. Avec moi seroit tombée cette antique monarchie qui a résisté à tant de secousses étrangères ; sur ses ruines se seroit élevé ce gouvernement des Etats-Unis, cette république trop vantée peut-être, parce qu'elle est au-delà des mers, loin de notre hémisphère inquiet, toujours ardent à louer ce qu'il connoît mal, pour dépriser les biens qui rendent son orgueil moins digne de mépris.

Certes, Philippe-le-Roux n'auroit pas régné ; ses vices & ses forfaits eussent mis une barrière immense entre le trône & lui ; la Fayette, avec les moyens de forces qui sont entre ses mains, l'auroit immolé

immolé aux mânes infortunés du dernier roi des Francs ; sa jeunesse s'est formée à des idées républi- caines ; les Américains l'ont gâté , ainsi que tous les jeunes guerriers qui y ont proclamé mon nom & victoire de mes armes : ils auroient sur les débris du trône , fondé une république. N'en doutons point ; telle est la cause de l'inaction qui m'a presque perdu. S'il n'a point pressenti le jeu cruel de tous les mouvemens qui se préparoient sous ses yeux , je le déclare le plus imbécille de tous les généraux ; & s'il les a pressentis , que la postérité le juge , que le siècle le juge , que les Français , que l'Europe , que ses Américains même le jugent ; pour moi , je lui pardonne ce moment d'erreur , il m'a sauvé.

Non , je ne lui pardonne point ; ce seroit lui faire un outrage indigne de lui , de moi ; indigne sur-tout de l'honorable conduite qui l'a rendu le défenseur & le héros de deux grands peuples : & d'où lui seroit venue la frénésie de changer la monarchie en république ? Eût-il voulu descendre à cette égalité chimérique & funeste , quand il peut & qu'il aspire à être le premier sous ses rois ? Impos- sible ! on ne se poignarde pas de ses propres mains.

Pourquoi donc a-t-il voté la destruction des rangs ? sans eux la monarchie peut-elle subsister ? J'ai toujours cru que tous ses desseins tendoient à proscrire les abus ; je crois encore que des idées américaines l'ont égaré ; mais je ne puis croire qu'il ait voulu détruire la royauté ; je pense que le tor- rent l'a entraîné avec tous les autres ; qu'incapable d'y résister , il s'est soumis à l'opinion dominante , afin de s'élever au-dessus d'elle , & de la ramener lentement aux bornes qu'elle a franchies. Il a déjà

quitté les Jacobites. Un jour, j'ose l'espérer & le prédire, il fomentera quelque bonne coalition qui anéantira tous les partis. Espérons que ce sera le terme de son crédit ; espérons que nous saurons profiter d'une bonne & loyale sottise ; que je me releverai sur la chute de tous les partis ; que la Fayette me donnera la main : il y a quelque chose d'extraordinaire dans cet homme.

---

## S O U V E N I R X I.

### *Le festin de Versailles.*

ON a parlé du repas d'Atréa & de Thieste, de celui de Térée & de sa femme ; la Grèce retentit long-temps de ces festins que l'œil du jour n'osa éclairer. Je ne crois pas qu'ils aient été plus funestes aux princes de la Grèce, que le repas de mes gardes du corps l'a été à ma maison & à ces infortunés. Le plaisir de porter ma santé leur a coûté bien cher ! & cet air de Richard, *ô mon roi !* Il est donc venu ce temps où mes chers Français n'aiment plus la musique ! on n'entend plus que des tambours dans le royaume ; tout citoyen est soldat, & mes soldats sont devenus citoyens. Grande matière à réflexion !

C'est comme citoyens que les soldats de Flandre ont posé les armes devant les bourgeois de Paris ; & c'est comme soldats que les bourgeois de Paris & de Versailles sont venus me défendre contre les femmes qui assiégeoient mon palais.

On dit que mon cousin parut au milieu d'elles,

comme un Achille déguisé sous leurs ornemens : ce devoit être une vilaine femme que mon cousin, l'Achille d'Ouessant s'est multiplié dans ces temps désastreux : on l'a vu par-tout , excepté où il devoit être.

J'ai quelques regrets mêlés d'un peu de honte pour mes Parisiens. Oh ! je ne leur pardonne pas d'avoir donné tant de confiance à un homme qu'ils avoient accablé de leurs mépris. Sans me haïr , ils m'ont craint ; voilà ce qui a fait trouver grace à mon cousin : ils le bénissoient , quand il se ruinoit pour les affamer ; & le perfide les affamoit , pour tourner leur désespoir contre moi : c'est alors que ses créatures oppoſoient je ne fais quelle fête pré-tendue de mes gardes à la faim qui menaçoit & consumoit le bon Parisien. *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, ni de pitié , comme le favoit fort bien mon Philippe-le-Roux , & comme l'éprouvèrent trop malheureusement les infortunés qui se de-vouèrent au salut de ma personne & de la reine.

Avec quel art , avec quel secret a-t-on pu pré-parer , dans le silence de quelques jours , tant de bras prêts à feconder les intentions cachées d'un vil jockey? Comment ses émissaires s'y sont-ils pris ? comment ont-ils échappé à la vigilance du maire & du commandant général ? Polyphème , qui n'avoit qu'un œil , chargé de surveiller les mou-vemens de Paris , ne se fût pas laissé surprendre si grossièrement. Je crois que mon cher Bailly étoit retourné à son plateau de Sibérie , & que pour cette fois il oublia le plateau qui lui étoit confié : il en conviendra , ou il faut qu'il convienne que mon cousin en fait plus que lui. A quoi m'auroit servi qu'il fût des trois académies , si les soldats femelles de mon cousin m'eussent assassiné ? La

bonne Gaillard, & quelques caporaux de la garde nationale ont été mes vrais anges gardiens. Cela n'empêche pas que mes gardes n'aient été fusillés, assommés ou dispersés; & c'est trop chèrement payer le plaisir de boire à ma santé.

---

## S O U V E N I R XII.

*Voyage de Metz.*

P ARBLEU, un roi est un être bien extravagant, lorsque tout le monde le fait agir & parler! Où sont donc les imbécilles qui prétendent que je voulois me sauver à Metz? Cette calomnie est d'une atrocité diabolique. Rien n'étoit plus propre à m'ôter le cœur de mes peuples; je ne fais comment j'ai pu échapper à tous les pièges qu'on m'a tendus. Un Dieu sans doute veille à la destinée des rois; je devois tomber dans l'abîme qu'on avoit creusé sous mes pas. Quel bonheur pour moi que dans tous les temps j'aye prouvé à mon peuple qu'il m'étoit cher! Sans cet amour que l'intrigue, l'adulation, l'intérêt n'ont jamais pu altérer dans mon cœur, rendu furieux par l'excès de la misère & par le fanatisme des partis, mon peuple m'auroit sacrifié; mon peuple du moins, devenu insensible par l'excès de ses maux, n'auroit point volé à mon secours; mes ennemis m'auroient accablé.

Des ennemis! Qu'ai-je fait pour en avoir? Le ciel m'est témoin que mon cœur fut toujour fermé au désir du crime. Quand j'ai connu par

quelles foiblesse ma cour vouloit me tenter , j'y ai toujours résisté : je me suis fait une douce habitude d'être bon. Pourquoi donc des ennemis ? Pourquoi ont-ils publié que je voulois me sauver à Metz ? S'ils se servent de mon nom comme d'un instrument qui leur soit utile , qu'au moins ils ne fassent pas de leur roi un imbécille ! Dans l'état où ils m'ont réduit , je n'ai pas trop du peu d'esprit qui m'est resté .

Et qu'aurois-je fait à Metz , à Lille ou à Strasbourg ? De qui ma misère auroit-elle tenté la fidélité ? Ai-je donc eu des desseins qui fussent contraires à l'ordre , à la paix , à la liberté même ? Pouvois-je me flatter que le soldat égorgeroit ses frères pour obéir à un roi qui fuit ses peuples ? La couronne m'est-elle donc si chère que je veuille la conserver au prix d'une guerre civile ? & quand j'aurois eu la férocité d'en former le vœu , avoisi-je assez de démence pour ne pas en pressentir l'impossibilité ? Ne fais-je pas qu'un roi qui fuit n'intéresse personne ? Aurois-je été dans les cours étrangères mendier une stérile pitié ? Qu'eût fait l'Autriche pour moi ? à peine peut-elle soutenir le poids des guerres qui l'ont épuisée . L'Espagne & la Savoie peut-être se seroient attachées à un roi banni , pour le remettre dans un royaume dont deux millions de bras ferment l'entrée . Est-ce bien sur la Prusse que je devois compter ? Auroit-elle fait pour le stathouder de France ce qu'elle a fait pour celui de Hollande ? Quelle impuissance aveugle de la calomnie !

Et comment me serois-je rendu à Metz ? Quelles troupes m'y auroient accompagné ? Me serois-je dérobé *incognito* ? Eh ! mes amis , si vous avez la fureur d'inventer , au moins foyez vraisemblables !

Le premier payfan qui auroit tiré douze sous de sa poche m'auroit reconnu : le tocsin auroit sonné , & j'eusse été arrêté.

Auroient-ils pensé que les aristocrates réunis eussent formé une armée ? Ceux du dehors ne sont qu'une poignée ; leurs tentatives auroient exposé le grand nombre qui est resté en France , qui veut jouir en paix de ce qu'on lui laisse , & qui gémit dans le silence des complots qu'on lui prête , & des cruautés qu'on se permet en son nom.

Quelles ames de boue ont donc imaginé que je voulois fuir ? Je l'ai dit ; plus d'une fois leur adresse insidieuse m'a suggéré cet acte de désespoir. Si je les eusse écoutés , ils m'auroient assassiné : mais je vis ; & je demanderai justice à mon peuple.

---

### S O U V E N I R XIII.

*Favras.*

C E projet de demander justice n'est pas sage ; il vaut mieux que je laisse au temps à guérir les blessures que j'ai reçues : si j'avois le malheur de la demander , cette justice , je n'y réussirois pas : jusqu'à présent on m'a fait perdre tous les procès que j'ai eus.

De qui d'ailleurs puis-je l'obtenir ? les parlemens n'existent plus ; les juges des départemens ne sont pas encore institués ; le châtelet a épuisé ses forces , en condamnant Favras ; je n'ai donc que la ressource de m'adresser au comité de mon district. Mais suis-je assuré que le président de Saint-Germain

l'Auxerrois voudra se brouiller pour moi avec le président fougueux du terrible district des Cordeliers ? N'aurai-je pas contre moi les Marat, les Camille Desmoulins ? La Chronique tonnera si je m'expose à cette démarche : Villette, qui n'aime pas les rois, y fera insérer une épigramme ou une petite lettre contre ma cause ; il est de la connoissance de ces messieurs, & probablement ces messieurs sont de la sienne. Si j'étois bien sûr de Prudhomme, j'oserois tenter quelque chose en ma faveur. Marat & Desmoulins sont les Ajax & les Achille de la révolution, mais Prudhomme en est le Diomède ; il blesse & protège ses dieux à la fois. Son nom m'inspire de la confiance ; il faut qu'il me fasse obtenir justice : je me trompe fort pourtant, ou il aura été du parti des districts qui n'ont pas voulu qu'on recherchât les auteurs des journées du 5 & du 6 octobre. L'état seroit en danger, si pour le sauver il n'y avoit pas d'impuissance pour les assassins des rois.

Après tout, Mirabeau l'a dit, un roi n'est qu'un mandataire ; mais il avoit oublié de dire qu'on pouvoit lui envoyer des milliers de poignards pour *mandats*. Et c'est-là ce qu'on appelle sauver la patrie, à qui appartient la souveraineté ! Je doute que Prudhomme ose dans son Journal s'écartier d'un principe qui est le salut de l'état ; mais s'il trouvoit le moyen de concilier cet amour de la patrie avec l'honneur outragé d'un monarque presque égorgé sous les yeux de son peuple, je le prieois de faire passer au châtelet ma timide & juste requête, & de l'appuyer.

*Humble pétition de Louis au Châtelet.*

MESSIEURS,

Vous faites un digne usage de l'autorité que vous a confiée la nation. C'est à votre auguste tribunal que sont portées les réclamations du peuple français contre les monstres qui oseroient tenter une contre-révolution. Vous êtes légitimement les juges provisoires de quiconque attenteroit à l'honneur, à la dignité, à la sûreté de la nation; & déjà vous avez fait pendre provisoirement l'indigne Favras: *je vous en remercie très-sincèrement.* Il avoit l'abomination de publier qu'il m'aimoit beaucoup. Si cette assertion n'étoit pas un crime de lèse-majesté, c'étoit au moins un crime de lèse-nation, & vous avez bien fait de le pendre.

Je ne fais quelle espèce d'abbé n'avoit pas trouvé ma femme tout-à-fait jolie. Très-courageusement vous l'avez envoyé aux galères, & *je vous en témoigne ma reconnoissance*; elle est d'autant plus sincère, que véritablement ma femme est très-jolie.

*Je vous rends graces* aussi de n'avoit pas mis au carcan certaine demoiselle de Bissy. Son crime étoit cependant des plus graves; elle avoit envoyé vingt-cinq mille francs à mon gros petit frère. A ce forfait déjà énorme, elle avoit ajouté une circonstance qui tient du sacrilége; vous savez qu'elle fit passer cet argent par la main des Capucins. Cette profanation lui a mérité six mois de prison;

mais

mais vous avez fait grace & des capucins & du carcan ; *je vous en remercie.*

Que ne vous dois-je pas pour mes généraux , que vous avez si courageusement protégés ? Ils ont supposé des ordres qu'ils n'ont pas exécutés. C'est un double forfait qui tient au crime de lèse-majesté & de lèse-nation ; vous les avez blanchis dans le fort de votre conscience ; & pour faire amende honorable à la justice vous avez fait pendre Favras. *Je vous en remercie ;* car j'aime encoré mes généraux , & sur-tout le vieux maréchal , quoiqu'ils m'ayent supposé des ordres , & qu'à ce crime ils ayent ajouté celui de fuir lâchement le champ de bataille.

Il reste un mien cousin , ci-devant prince de Lambesc ; je n'ose vous supplier de lui faire grace ; votre excès d'indulgence révolteroit tout Paris. Quand sur la place de mon aïeul il déployoit les manœuvres savantes d'un grand général , il rompit tout-à-coup ses escadrons pour ne pas fouler une femme & un enfant qui étoient tombés aux pieds de ses chevaux. Les mouvemens furent dérangés , les rangs s'ouvrirent , & ce contre-temps sauva les Tuilleries , la femme & l'enfant. On tient pour maxime qu'à la guerre il faut être sans pitié. Ce n'est pas assez d'avoir sabré un vieillard , il falloit encore sabrer & la femme & l'enfant ; vous prononcerez donc , dans la lenteur de votre justice , ce que vous devez de rigueur à des crimes d'autant plus dangereux que leur impunité est un attentat contre la discipline militaire : je n'ose vous demander sa grace , mais je compte beaucoup sur votre indulgence ; *je vous remercie donc bien sincèrement.*

Il me reste une autre grace à vous demander.

Vous avez promis à la nation de venger l'outrage  
 qu'elle a reçu dans la personne du roi & de sa  
 femme, la nuit que mon palais fut inondé de bri-  
 gands. Quand tiendrez-vous votre parole ? Je vous  
 déclare complices, si vous ne me vengez pas ; &  
 si vous en avez la volonté, je vous somme de  
 me dire pourquoi depuis huit mois vous n'avez  
 pas commencé ? Qui vous retient ? Craignez-vous  
 de succomber sous la violence des partis ? Auriez-  
 vous peur des aristocrates ? Je vous certifie qu'ils  
 n'ont point voulu m'assassiner. Quoique la reine  
 ait *tout vu, tout su et tout oublié*, moi j'ai aussi  
 tout vu, tout su, mais je n'ai pas tout oublié ; &  
 je vous garantis que mes assassins ne sont point  
 aristocrates. Qui que ce soit qu'ils puissent être,  
 faites m'en prompte justice, ou je vous dénonce à  
 l'Europe entière : je ne veux pas être assassiné  
 pour rien ; je vous préviens d'ailleurs que je m'en  
 suis plaint à Prudhomme.

Je suis très-parfaitement,

MESSIEURS,

Votre justiciable,  
 LOUIS, restaurateur de la liberté  
 française.

## S O U V E N I R   X I V.

*Chambre des Ducs et Pairs.*

J'AUROIS mieux fait de m'adresser à la chambre des pairs : elle m'eût fait prompte justice de mon vassal Philippe-le-Roux ; ce n'est que là où les droits du seigneur suzerain sont respectés. A peine aurois-je prononcé ma plainte, que les ducs de Montmorency, de la Rochefoucault, de Mortemar, de Liancourt, se feroient levés ; & pleins de fidélité & de vénération pour ma personne royale, ils auroient déclaré mon cousin prévenu, atteint & convaincu de félonie & vilainie, & pour ce l'auroient condamné à être décapité, ses biens confisqués à mon profit ; ce qui eût ajouté grandement à la petite pension que me fait l'assemblée nationale. J'aurois pu cōmpter sur les Taillerand, Sabran, Tonnerre. Les Montbazon, les Thouars, les Brissac, Bouillon, Luxembourg, Noailles & Béthune m'auroient donné ou vendu leurs voix. D'Harcourt, Havré, Duras et Rohan. --- Mais où laissois-je égarer mes vœux et mon esprit ? Ces noms, quelque sonores qu'ils soient, sont anéantis dans la balance des pouvoirs. A côté de leur antique splendeur, se sont élevés : *Sue, Cornu, Blacque & Tirlot, Stapard, Velut & Sprotte ; Patu, Hurel, Maupertit & Crochard.* Moi-même, j'ai sanctionné l'abolition de ma noblesse. Dans l'égalité de tous, comment n'ai-je pas vu mon néant et le leur ? J'en dirai un mot à Mathieu de Montmorenci.

( 36 )

## D I A L O G U E

E N T R E L O U I S

E T M A T H I E U D E M O N T M O R E N C I .

*Louis.* Jeune homme, vous avez fait un grand sacrifice. Renoncer aux prérogatives de votre naissance ! Vous ne savez donc pas que votre origine se perd dans la nuit des temps ; que le sang qui a coulé dans les veines de vos rois, n'est pas plus pur, plus illustre que le sang que vos aïeux vous ont transmis !

*Mathieu.* Sire, vos aïeux et les miens remontent à l'origine du monde. Dans le règne de la nature, il n'est point de bâtard, Mirabeau me l'apprit. Consultez Barnave & Chapelier ; ces grands génies vous diront, sire, comme ils me l'ont dit, que tous les Français sont descendus de père en père jusqu'à nos jours. Egalement anciens, ils sont égaux. Tels sont les droits de l'homme ; car Mirabeau me l'a dit.

*Louis.* Votre précepteur vous a dit une grande sottise. Elle coûtera cher à vos descendants, dont vous blessez les intérêts. Les places et les rangs leur étoient assurés. Pour les obtenir, il ne falloit que se donner la peine de les demander. Etes-vous bien certain qu'ils les méritent ?

*Mathieu.* Quel que soit leur démerite, sire, j'ose espérer qu'il y aura toujours pour ma race une niche dans un coin de district. Heureux toutefois si mes rejetons, à mon exemple, peuvent transmettre mes honneurs de législature en législature !

*Louis.* Songez-vous que les enfans de M. Pail-

lard feront égaux en droits aux vôtres ; que les enfans de tous les autres Paillard auront aussi les mêmes droits ; que, dans la concurrence, les Mathieu pourroient bien ne pas trouver leur niche ? Etes-vous sûr de leur laisser des poumons qui en fassent des orateurs ? Il étoit bien plus sage de leur conserver ce que vos aïeux vous avoient conservé. C'est un dépôt sacré qu'ils vous avoient confié. Vous avez trahi leur espérance , et les droits de votre postérité.

*Mathieu.* Les droits de ma postérité ne valent pas les droits de l'homme. Target me l'a fort bien prouvé. Tous les siècles précédens étoient le règne des abus. Nous les avons proscrits ; voici le beau règne des droits et de l'égalité. Vivent Target , Mirabeau et Chapelier ! Vive Barnave ! et après ces grands noms , vive Mathieu de Montmorenci !

*Louis.* Mon cher Mathieu , vous ressemblez à un joueur opulent qui veut jouer avec des gueux. Vous ne pouvez leur gagner que des liards , ils peuvent vous gagner des millions.

*Mathieu.* Sire , comparaison n'est pas raison. L'abbé Syeyes me l'a dit.

*Louis.* Tous ces philosophes ont égaré votre raison , je le vois avec douleur ; si , en soutenant les droits de la noblesse , vous eussiez soutenu les miens , mon cher Mathieu , vous auriez épousé ma sœur. Oui , vous auriez été mon frère. Vous savez que déjà plus d'une alliance unit les Montmorenci aux Bourbons.

*Mathieu.* Oui , sire , je fais..... que déjà je suis votre frère par le droit , puisque nous sommes égaux ; mais , Sire , je ne puis l'être par le mariage.

*Louis.* Est-ce bien vous , Mathieu , qui refusez ma sœur ?

*Mathieu.* Oui, sire, et je le dois à ma postérité. Vous-même en avez fait l'observation. Est-ce en m'unissant à des filles de roi que je donnerai des poumons robustes à mes enfans ? Dieu me garde de les priver ainsi des honneurs sublimes qu'ils peuvent espérer comme orateurs ! Ah ! Mirabeau ! que n'avez-vous une fœur qui vous ressemble !

*Louis.* Vous êtes fou, & de plus, insolent. Sortez, monsieur Mathieu.

*Mathieu.* Je sortirai, sans doute, c'est ma volonté, & c'est le droit de l'homme. Mirabeau, Target & Barnave m'applaudiront. Quand pourrai-je égaler le mérite sublime de Charle & d'Alexandrè Lameth ?

---

## S O U V E N I R X V.

### *Les Orateurs.*

**J**E n'en reviens pas. Il faut être bien aveugle, ou furieusement épris du bien public, pour renoncer de plein gré aux avantages d'une illustre naissance. Je me croyois fou, parce que j'étois seul en opposition de pensée avec tous les autres ; mais je vois parfaitement que ce sont eux et non pas moi. Il faudra me résoudre à marier ma fœur à quelque prince étranger, ou à l'un des vainqueurs de la bataille. Délicate comme elle est, il ne seroit pas possible qu'elle mît des orateurs dans la famille des Mathieu. Puis-je les blâmer de cette frénésie, puisque tout a changé, et que ce sont les orateurs qui ont tout changé ? Les orateurs ont tout fait ; ce sont eux qui ont préparé la séance du 4 août soir.

Le Champagne put à peine suffire à leur éloquence. C'est aux orateurs qu'est dû le *yeto* : leur voix forte & puissante a tonné dans les cafés, dans les faubourgs. Mille soutiens sont venus au secours de l'orateur, et le *yeto* n'a pu passer. Les orateurs ont amené la journée du 14 juillet; ils ont amené, de concert avec la famine, celle du 5 octobre. Les orateurs ont encore transféré le droit de la guerre & de la paix. Ce sont eux qui ont formé les communes, les districts, les municipalités. Un orateur de district fait passer ses oracles dans toute l'assemblée; il est le grand prêtre du temple, l'appui de la commune et l'organe des loix. Un orateur est un méchanicien habile qui dispose en maître des fibres de ses machines; s'il ne frappe pas les cœurs, il frappe au moins les oreilles. Dois-je donc être surpris que toute la face du royaume soit entièrement changée, puisque les orateurs ont tant d'influence, et que jamais les orateurs ne furent si nombreux qu'à présent?

Il est un art sur-tout que j'admire, & qui fait partie de l'art des orateurs. C'est le grand art de la séduction. Quand la parole a perdu son pouvoir magique, la famine est aux ordres de l'orateur. L'or écarte les bleds, rapproche les suffrages par les besoins; l'or entre leurs mains confond tous les droits, tous les intérêts, tous les rangs. L'or a rétabli l'égalité, les droits de l'homme; l'or a fait la constitution qui fera le bonheur de la France & des rois. Grâces soient donc rendues aux orateurs & aux moyens dont ils savent disposer. Mon cousin Philippe-le-Roux a été le plus grand orateur du siècle. Depuis plus d'une année, je suis, sans contredit, le plus pauvre orateur de mon royaume.

## S O U V E N I R XVI.

*Les Parlemens.*

LES parlemens ont fait beaucoup , a-t-on dit , pour la France ; ils n'ont rien fait pour moi ; je ne suis pas fâché de leur suppression. Ils m'ont tant résisté ! S'ils avoient aimé , comme ils l'ont dit si souvent , la royauté , je serois encore un excellent orateur ; car j'aurois beaucoup d'argent. Mais ils se sont roidis contre Calonne , puis contre Brienne , puis enfin contre moi. Je n'ai pu mettre d'impôts , et les impôts sont la force et la parole des rois.

S'ils ont réussi dans la résistance qu'ils m'ont faite , je suis charmé qu'ils n'ayent point réussi dans les intérêts qu'ils vouloient séquestrer. Les voilà détruits , leurs priviléges ; ils payeront malgré eux l'impôt territorial , le timbre , et pis encore peut-être. Que ne prenoient-ils des arrangemens avec moi ? Ils en sont les victimes et moi aussi : *c'est ce qui me console.*

Il y avoit long-temps que je n'avois chanté ; je ne croyois pas devoir ce bonheur là à mon parlement. Je m'étonne que l'assemblée nationale ne rappelle pas à mon souvenir le chancelier Maupeou : qu'a-t-il fait pour être exilé ? C'étoit l'ennemi des parlemens ; l'assemblée devroit y avoir égard , & sur-tout aux cinq cent mille livres qu'il nous a prêtées. Si cela étoit du ressort du pouvoir exécutif , je le rappellerois , puisqu'on s'est servi de moi pour le confiner à sa terre.

Je

Je serois curieux de savoir si M. de Maupeou avoit sur la formation des juges les mêmes idées que l'assemblée. Nous autres rois , il ne nous faut qu'un moment pour faire un général d'armée , un amiral , un ministre , & même un ambassadeur qui représente notre personne ; aussi ne faut-il qu'un moment pour les remettre dans leur premier état : seroit-ce la même chose d'un juge , par hasard ? Je croirois assez que ce métier là exige toute la vie d'un homme ; & quand les juges auront rempli leur six années d'élection , que feront-ils après ? je leur conseille d'apprendre un bon métier , s'ils ne veulent se trouver au dépourvu. Au reste , quand il est question de juger , je m'en rapporterois bien au hasard autant qu'à la prudence des juges.

---

## S O U V E N I R X V I I .

### *Le Hasard.*

*L*É hasard va souvent plus loin que la prudence. Voltaire avoit raison ; ce grand homme a tout vu et tout dit : il faut que le hasard place en Angleterre un ministre qui s'avise de mettre une taxe de trois sous sur des peuples qui sont à dix-huit cents lieues de moi , & que le hasard y ait mis l'auteur du *sens commun*. Au nom du *sens commun* , aussi-tôt les deux peuples se font la guerre ; le *sens commun* me dicte d'y prendre part ; & le hasard , d'accord avec le *sens commun* , charge mes vaiffeaux de lauriers , de dettes , & d'une épidémie de liberté. Cela m'a coûté bien cher ; je ne puis trop m'en souvenir.

Sans le *hasard*, que seroit l'assemblée nationale ? Je ne parle pas du *sens commun*, il n'est pour rien dans la querelle des trois ordres; mais le *hasard* n'a pas voulu que Mirabeau fût pendu, et Mirabeau a tout bouleversé : quel homme que ce gros *bulldog* !

Quand il enleva la maîtresse de son hôte, qu'il vendit ses robes & l'abandonna, si le hasard l'eût fait arrêter, il étoit pendu, et la France sauvée ; les états généraux plus paisibles n'auroient point agi par esprit de haine, les abus seroient réformés, je serois roi & la France heureuse.

J'admire encore les effets du hasard dans l'heureux Mirabeau. Pursuivi par le juste ressentiment de la Prusse, il alloit succomber sous un décret : Séguier déjà tenoit le glaive. Dans la confusion qu'excitoit la tenue des états-généraux, il a échappé à la proscription ; en horreur à tous les honnêtes gens de sa caste, il se fit marchand pour être roturier. Dieu sait comment ce plébien s'est vengé depuis, de moi, des ministres, et des grands et des prêtres. Voltaire avoit donc raison quand il a dit :

*Le hasard va souvent plus loin que la prudence.*

---

## S O U V E N I R X V I I I .

### *Les Prêtres.*

VOLTAIRE avoit encore raison lorsqu'il écrivoit au grand Fréderic qu'un jour l'argent manqueroit en France, qu'on prendroit les biens de l'église pour combler le *déficit*, que tous les partis se réuniroient pour piller les monastères, et que le be-

soin public achieveroit ce que la raison n'avoit pu faire ; la dissolution de tous les ordres religieux & la réforme des prélat's et des abbés.

Je ne fais ce que M. d'*Autun* gagne à cette réforme dont il s'est montré le plus ardent zélateur ; mais je fais bien que j'y perds beaucoup. L'église me prêteoit quand j'avois besoin d'argent ; les peuples , soumis au frein mystique , étoient plus dociles à recevoir le joug des rois. Encore , si pour m'en dédommager , Avignon & le comtat rentroient sous ma domination. Mais quelque événement qu'il arrive , je suis trop convaincu que le pape et moi nous y perdrons beaucoup. Les moines y gagneront la liberté , une pension , une femme peut-être , et l'abbé de *Périgord* la haine de tous , digne récompense d'un ambitieux hypocrite. *A chacun selon ses œuvres.*

## DIALOGUE

### ENTRE LE LIEUTENANT CRIMINEL, BACHOIS ET LOUIS.

*Louis.* M'apportez-vous des nouvelles de ma pétition ? Serai-je vengé de Philippe-le-Roux ? ou plutôt la nation le sera-t-elle de l'outrage qu'elle a reçu dans la personne de son roi ?

*Bachois.* Sire , vous devez tout attendre de notre amour et de notre respect pour votre majesté ; mais le temps de la justice est encore reculé. Nous craignons Philippe et ses partisans ; pour ne manquer ni à la justice que nous devons à votre majesté , ni à la sûreté que le châtelet doit à ses membres , peut-être donnerons-nous notre démission.

*Louis.* Votre démission, Bachoïs ! Il n'y a donc plus de justice à Paris ?

*Bachoïs.* Sire, vous y trouverez encore les districts & le tribunal de la police.

*Louis.* Mon pauvre Bachoïs ! vous êtes tous de pauvres gens ! vous avez sacrifié Favras à la crainte du ressentiment populaire ; & vous sacrifiez à cette indigne crainte ce que vous devez à l'honneur de votre tribunal, à la nation, à ma personne, à l'Europe entière.

*Bachoïs.* Je vous le répète en tremblant, sire, les poignards des assassins égorgeront les juges, si nous avons la témérité de les dénoncer. Nous serions massacrés, & vous ne seriez point vengé.

*Louis.* Lâches que vous êtes ! Que vous fait de mourir, si vous mourez fidèles à vos devoirs, à la patrie, à ce que vous devez à vos rois ? Pourquoi, depuis si long-temps, suspendre le glaive de la justice, si vous n'indiquez les scélérats qu'il doit frapper ? Autorisés par l'assemblée nationale qui vous a prescrit de rechercher les criminels & de les dénoncer, vous avez craint de remplir ce devoir sacré ? Judges indignes de l'être ! il vous fied bien d'avoir osé remplacer les parlemens !

*Bachoïs.* Les parlemens auroient imité notre prudence, sire. Il est de ces tems malheureux dans l'histoire des peuples où la justice est sans force ; où les citoyens, égarés par les divisions, ne connaissent plus de frein ; où l'esprit de discorde & de fanatisme précipite les partis dans le désordre & dans le crime. Un bandeau fatal couvre les yeux. On suit au hasard les bannières qui se présentent, jusqu'au moment où la victoire déclare que le vaincu est coupable. C'est alors que le vainqueur févit, s'il ne préfère de pardonner. Mais quand les deux partis ont à se reprocher des excès égale-

ment criminels , et que l'empire est sauvé , il est beau d'être généreux alors ; tous les citoyens doivent trouver leur grace et leur sûreté dans le salut général.

Sire , si votre justice revendique les coupables du 6 octobre , la vindicte de la nation réclame ceux de juillet . Votre majesté a de grands intérêts à préférer la clémence ; le châtelet l'a pressenti . Peut-être l'assemblée nationale elle-même n'a point d'autres vœux . Elle pardonne à l'incendie ; elle peut faire grâce au meurtrier , sire . Ainsi , pour satisfaire à la fois au peuple qui nous outrage , à votre majesté qui préfère le bien général à tout ce qui lui est personnel , à la nation qui auroit trop à punir , le châtelet pense qu'il ne doit dénoncer personne , & qu'il vaut mieux , pour la sûreté de ses membres , renoncer à une magistrature qui va s'éteindre , que d'alarmer toute la France par des dénonciations dangereuses . Sire , pardonnez à tous , foyez heureux de la réunion de tous , et félicitez-vous de ce qu'ils n'ont pas réussi .

---

## S O U V E N I R X I X .

### *La Confédération.*

**B**ACHOIS a raison . Que m'importe en effet que Phillippe-le-Roux soit pendu , s'il faut que mon gros petit frère & ses amis le soient aussi ? Ne vaut-il pas mieux que je lui pardonne l'injure qui m'est personnelle , afin qu'entraînée par ma clémence la nation remette aux uns & aux autres une grâce dont ils ont tous besoin . Le trop pru-

dent Bachois & ses confrères, non moins prudens que lui, ménagent à la fois les deux partis. L'abbé Fauchet & M. Coulon seroient plus vigoureux. La pitié & la clémence font des foiblesses que l'énergie de leur patriotisme ne passeroit ni à Bachois, ni à moi; mais que fait à Bachois & à moi le sentiment de ces deux polissons? Qu'ai-je dit! M'est-il permis de traiter ainsi mes égaux, mes frères? Je ne puis me le dissimuler, la constitution nous a rendus tous frères, tous égaux; à peine m'a-t-elle laissé le droit d'aînesse. En dépit de la constitution & de la fraternité, je ne puis souffrir cependant que le petit abbé Fauchet, mon frère, dans un sermon peu évangélique, ait avancé que mes frères les aristocrates ont crucifié Jesus-Christ; et là-dessus je dis que mon frère le minEUR est un polisson. Mon frère Bachois me paroît d'une humeur plus conciliante. Ses confrères sont plus doux, plus humains; je crois qu'ils seroient charmés de voir à la grande confédération mon cousin Philippe-le-Roux, mon gros petit frère d'Artois, mes cousins Condé & Bourbon, le vainqueur de Berghen, notre bon archevêque, et tous ceux qui dépensent les écus de France en Italie, en Suisse, en Allemagne & en Angleterre. Que de bon cœur je voudrois les voir, dans ce jour d'union, se donner un baifer fraternel, & se jurer de n'avoir d'autres rivalités que le désir d'être utiles à la patrie!

Je verrai donc Mirabeau l'aîné appuyer ses grosses lèvres sur le visage joufflu de l'abbé Maury. Cazalès pressera la main de Barnave. Le sévère Camus abaissera ses superbes cils en s'avançant vers d'Esprémesnil! Bouthillier le ventru caressera le menton aux deux Lameth! Et l'abbé Poule & l'abbé Goutte passant avec le curé Grégoire, des bras des évêques qu'ils ont dépouillés et honnis,

se précipiteront dans les bras de M. d'Autun, qui, d'un sourire amical & patelin, gracieusement sauvera le vicomte de Mirabeau! Heureux jour où tous les Français feront serment de s'aimer! Serment semblable à ceux de l'amour! Inconstans, légers & frivoles, mes chers Français auront oublié le lendemain ce qu'ils se sont juré la veille; et c'est bien là ma plus douce espérance.

### DIALOGUE.

LOUIS, BAILLY, LA FAYETTE.

*Le Rouge et le Bleu.*

*Louis.* Mon cher la Fayette, me diriez-vous bien pourquoi vous avez fait tapisser tout mon royaume en bleu? & vous, M. Bailli, ce que vous prétendez faire de ce drapeau rouge, que vous avez ferré dans une alcove de votre mairie? Ces deux couleurs sont-elles bien nécessaires à la prospérité de la France?

*La Fayette.* Sire, ce sont les livrées de la constitution; sans le rouge, sans le bleu, elle n'auroit point de caractère qui la distingue, & dans une occasion dangereuse on ne pourroit la reconnoître.

*Bailli.* Le bleu fait un honneur infini à mon général; il est de son invention, & je lui donne la préférence sur le rouge; tant que ces deux couleurs seront respectées, sire, vous régnerez en paix: je le jure sur le rouge & sur le bleu.

*La Fayette.* Et moi, sur le bleu & sur le rouge; lorsque les avocats & les curés déterminèrent les esprits à la révolution, je sentis bien que, pour les

y attacher, il falloit leur donner une couleur. Je dis aux parisiens : messieurs, habillons-nous en bleu ; que ce soit le signe de notre liberté.

*Bailly.* C'étoit beaucoup pour commencer la révolution ; mais il falloit encore le rouge pour la consolider. Les émeutes des révolutionnaires, si utiles à la confection des décrets, pouvoient se porter trop loin. Mirabeau le prévit ; pour les contenir, il leur assigna pour limites le rouge & le bleu.

*La Fayette.* C'est la sauve-garde de ces messieurs, & un frein terrible pour les citoyens turbulens.

*Bailly.* Sans doute. Quand ils menaceront de s'égratigner, on les fusillera : il faudra bien qu'ils respectent la nation, la loi & le roi.

*Louis.* Puisque les curés & les avocats ont eu tant de part à la révolution, je suis étonné, messieurs, que vous n'ayiez pas adopté leur couleur : par reconnaissance, il falloit mettre le royaume en deuil.

*La Fayette.* Sire, ce sont les aristocrates qui ont mis votre royaume en deuil.

*Louis.* De bonne foi, la Fayette, vous n'êtes donc pas aristocrate ?

*La Fayette.* Moi ! sire ! l'élève de Washington ! moi qui combattis pour la liberté, dès que je pus me connoître !

*Bailly.* Sire, je garantis le civisme du général.

*Louis.* Et vous a-t-il garanti votre *livrée*, M. le maire ? Dans le fond du cœur, je vous croyois tous deux un peu aristocrates.

*La Fayette.* Puisqu'il faut vous découvrir la vérité, et vous montrer, sire, toute l'horreur que m'inspire l'aristocratie, je vous dirai que le pre-

mier

mier je conspirai contre elle ; oui , sire , je conspirai ; je me demandai pourquoi les courtisans , les plus vils avoient toutes les graces , les dignites , les emplois , les faveurs ; je me concertai avec les nobles que leur mérite ou leur jalouzie avoient rendus ennemis secrets des ministres & de la cour . Nous trouvâmes dans le royaume les coeurs si bien disposés , qu'un an avant le mois d'octobre passé , il y avoit déjà plus de cent mille souscriptions pour renverser le gouvernement ; oui , sire , plus de cent mille . La révolution , j'osai le prédire alors , ne dépendoit plus ni de votre volonté , ni du génie de ce M. Necker , si vanté , je ne fais pourquois ; & si décrié , on en fait un peu mieux le pourquois .

*Louis.* Vous avez donc conspiré ?

*La Fayette.* D'une manière admirable ! Lorsque nous touchions au dénouement , vous rappelez-vous , M. Bailly , toutes les rumeurs qui se répandoient à Paris , qu'on avoit trouvé des magasins d'armes ; que les aristocrates en faisoient entrer secrètement ? c'étoit nous , mon cher Bailly , qui étions les aristocrates . Nous connoissions déjà l'art de gouverner les esprits par des insinuations adroites ; & dans cette occasion , cet art nous servit à merveille ; aussi l'explosion se fit par-tout , et presque au même instant .

*Louis.* Vous avez conspiré ! le fait est clair . — Non , vous n'êtes point aristocrate ; mais , la Fayette , vous m'avez perdu , & pour me perdre , vous vous exposiez à être pendu ! Quand le 5 octobre on conspiroit contre moi , vous fûtes menacé de la lanterne . Ne prévoyez-vous rien dans l'avenir qui puisse vous épouvanter ?

*Bailly.* Sire , la loi martiale garantira désormais

la tête de mon général ; je le couvrirai du drapeau rouge.

*Louis.* Et si vous vous laissez surprendre, comme vous le fûtes au mois d'octobre, car vous n'avez rien su, M. le maire ; de quoi votre drapeau rouge servira-t-il au commandant général ?

*La Fayette.* Je suis cher à la garde nationale ; elle me défendra.

*Louis.* Il me semble qu'il eût été plus sage de vous en tenir à la couleur qui vous convenoit. Tenez, M. le marquis de la Fayette, je gage avec vous un *cordon bleu*, puisque c'est votre couleur favorite, que dans vos desseins de conspiration vous vous êtes laissé entraîner plus loin que vous ne l'aviez projeté. Je ne croirai jamais que vous ayez voulu renoncer pour vous & pour les Noailles aux faveurs de la cour & aux prérogatives de la naissance ; ma femme, qui se connoît en hommes, vous a jugé comme moi. Ecoutez : vous avez des moyens puissans entre vos mains ; méritez la gageure que je vous propose ; c'est votre intérêt, celui de vos proches, le mien, ce sera même celui de M. Bailly & de tout le royaume : voyez ma femme, je vous prie, & songez sérieusement à ménager adroitemment le retour de l'ordre, et le rétablissement de la bonne cause.

*La Fayette.* Mais, la liberté, sire, c'est la véritable bonne cause ; c'est celle de tous les Français, comme ce devroit être celle du genre-humain. D'ailleurs, si jamais je pouvois l'oublier, les districts, les municipalités, les gardes nationales, que d'obstacles invincibles à surmonter !

*Louis.* Les districts se lasseront, ainsi que les municipalités ; nous pouvons confier ce soin à M. Bailly ; il suffira de l'aider de vos conseils ; il a

bonne volonté; mais il manque d'une certaine souplesse dans les affaires. Au vrai, M. Bailly, vous ferez bien de vous concerter avec notre cher commandant, il a un talent particulier pour gagner les esprits. Mon cher marquis, quand vous le voudrez, vous ferez des gardes nationales ce qu'il vous plaira; l'état-major vous est déjà assuré. Les soldats drapiers, cordonniers, cabaretiers, perruquiers ne résisteront pas à vos insinuations; ma femme se prêtera à merveille. Les ministres n'attendent que l'occasion de vous seconder; espérons aussi beaucoup des protestations; espérons sur-tout & du temps & des hommes qui se lasseront de battre la caisse, et de faire des patrouilles de nuit. Tenez, marquis, je ne vous presse pas; mais une bonne coalition, voilà le nœud. De grâce, voyez encore plus souvent notre bon comité autrichien; je ne vous en demande pas davantage. A propos, M. le maire, mes compliments à madame Bailly. Marquis, amenez-nous madame de la Fayette.

*La Fayette et Bailly.* Ah! sire! vous nous confondez, & si. . . .

*Louis.* Point du tout; c'est vous qui m'avez confondu, quand vous m'avez abandonné; revenez à moi; je vous en conjure. Tenez, je ne l'oublierai de ma vie: un regard de pitié sur votre bon roi, j'ai le cœur si serré, que je ne puis retenir mes larmes.

*La Fayette.* Retenez-les, sire, pour la grande fédération. C'est-là que se verront des larmes! tout le monde y pleurera de joie.

*Bailly.* Le rouge et le bleu sur-tout s'y verront en abondance. Ce sera bien le plus beau coup-d'œil. Rome n'aura jamais eu rien de semblable. Les artistes, je le garantis, y feront leur devoir.

Puissent le ciel & les hommes y répondre ! Nous jurerons tous à votre majesté....

*Louis.* De me rendre le pouvoir que vous m'avez ôté ?

*La Fayette.* Non pas cela, sire ; mais nous jurerons d'être tous fidèles à la nation, à la loi & au roi.

### LES CALCULS DE LOUIS.

*Vingt-cinq millions !* Henri IV, mon aïeul tant vanté, n'en avoit que vingt-quatre ; & c'est avec ses vingt-quatre millions qu'il a vengé les dtoits de sa couronne, abaissé l'Autriche & l'Espagne. Encore a-t-il laissé, en mourant, un trésor à la bastille de plus de vingt-cinq millions ! Les rois de ce temps-là, je le vois bien, n'étoient pas voles comme les rois d'à présent. *Vingt-cinq millions !* Comme mes bons Parisiens eussent été stupéfaits, s'ils les avoient trouvés sous les ruines de la bastille !

Guignard raisonne en vrai politique ; il est de fait que si j'avois eu vingt-cinq millions devant moi, les tours de la bastille ne seroient pas cachées sous terre. J'aurois pu enivrer mes gardes françaises, & maints autres régimens.

*Vingt-cinq millions !* Il y a de quoi payer 250 bouteilles par soldat à une armée de deux cents mille hommes. Guignard est un homme de sens ; je n'ai perdu mon autorité que pour n'avoir pas su calculer combien de soldats je pouvois enivrer.

*Vingt-cinq millions !* Je veux supposer par mes doigts combien je pourrois gagner de Suisses avec ma rente constitutionnelle et nationale ; car certaines gens de mon conseil affirment positivement

qu'un Suisse peut boire aussi bien qu'un Français : & l'expérience m'a prouvé que si la raison se perd dans le vin, souvent on y retrouve la loi du plus fort.

L'assemblée a décrété qu'onze régimens Suisses coûteroient par année 5,693,799 livres. C'est comme si l'assemblée eût décrété que, pour m'assurer de vingt-deux régimens, il me faudra soustraire onze millions à peu-près de ma pension.

C'est une armée très-respectable, qu'une armée de 33 régimens Suisses ou Allemands. La Tour prétend que cela me coûteroit dix-sept millions. Necker, plus brisé dans les calculs, a porté cette dépense à 81,397 livres de plus. La nation me sauvera les frais des affaires étrangères; Montmorin assure qu'en faisant les miennes, les ambassadeurs croiront faire celles de la nation.

Guignard est un forcené. Cet homme ne veut me laisser que deux millions, deux cent vingt-quatre mille, huit cent quatre livres. Il dit qu'avec cette somme, je peux encore vivre en fermier général, et qu'avec mes épargnes, j'ai de quoi soutenir une armée de 44 régimens.

Si je pouvois compter sur l'économie de ma femme, j'aurois bientôt devant moi une centaine de millions, & je pourrois me réveiller avec une armée quatre fois plus redoutable. 4 fois 44 régimens ? Je réponds de l'économie de ma femme. Altière et vindicative, il faudra bien qu'elle sacrifie à ces deux passions son penchant à la dépense. Que ne lui ai-je pas sacrifié ? Si elle m'aime, elle fera comme moi; nous vivrons en bourgeois, attendant que nous puissions vivre, elle comme une reine, et moi comme un grand roi.

Quand je me serai fourdement assuré par mes

épargnes d'une force au dehors, qui m'empêchera de travailler au dedans? plus heureux que Henri, je n'ai point à lutter pour abaisser l'Autriche & l'Espagne; je puis au contraire me promettre beaucoup de leur bonne volonté pour moi.

Henri a trouvé presque toute la France en rébellion plus heureux; que lui, je compte sur ma noblesse & sur l'église qui le traitoit en vrai bâtard. Chef de la garde nationale, j'enivrerai bien aussi quelques-uns de ces messieurs. La Fayette me répondra des plus sobres; l'indigence me vendra quelques faubourgs; l'amour de la paix, et sur-tout l'inconstance, me livreront les autres; je n'ai donc qu'un mot à dire à mes régimens: *Marche!*

J'ai eu tort, l'armée ne bouge pas; c'est que je ne suis pas encore certain de mes économies; je ne pouvois me tirer d'affaire avec 750 millions, comment sur vingt-cinq en puis-je mettre vingt-deux de côté?

Oh! pour cette fois, la digne assemblée m'a bien servi; elle me permet de conserver de mes domaines ceux que je voudrai. Je les veux tous; & dès-lors, je vois la contre-révolution comme si elle étoit sous mes yeux. Combien de rois en Europe au-dessous de mes finances!

Je demanderai donc *le Louvre*, je le louerai aux artistes & à quelques seigneurs.

*Les Tuilleries*, outre mon logement, je puis encore en tirer parti, y établir un *club*, un arsenal, des amis.

*Les Champs-Elysées*. Les dépendances en sont peu de chose; mais dans les grandes entreprises, il n'y a rien à négliger.

*Vintennes*. L'arbre de Louis IX n'y est plus:

c'est dommage , je l'aurois vendu bien cher à tous ceux qui désirent la justice. On peut encore tirer parti des tours.

J'avois ordonné la vente de *la Muette* , de *Choisy* , de *Chambor*. Je les revendique. *Choisy* est un joli vide-bouteille , *la Muette* a bien ses avantages , & je pourrai encore laisser *Chambor* à ce pauvre Polignac.

*Versailles* , *Marly* & *Saint-Cloud* ont leur prix & leurs souvenirs : je les conserve.

*Meudon* & *Saint-Germain* ne me feront pas refusés. Je peux compter sur les suffrages des noirs. Ils me donneront tout , pour peu qu'ils espèrent de me reprendre beaucoup.

Mais *Fontainebleau* , *Compiègne* & *Rambouillet* , puis-je me flatter que *Barnave* , *Camus* , *Roberespierre* ne souleveront pas l'assemblée par leurs motions ? Rrigides partisans de la réforme , ils crieront au scandale. Appuyés des *Lameth* et *Vignerot* , ils se roidiront en jansénistes outrés. *Chapelier* , peut-être plus redoutable , les combattrà ; mais il faut imaginer une forme , une tournure qui lui plaise ; il pourra se consulter avec *Riquetty* : l'échange d'une chaîne d'or contre la corde peut me faire beaucoup d'amis. J'aurai donc *Fontainebleau* , *Compiègne* et *Rambouillet*.

N'ayons nulle obligation aux partisans de *Philippe-le-Roux* ; ayons , en dépit d'eux , tous mes domaines , puisqu'ils m'appartiennent , & n'en séparons aucunes dépendances. Joignons-y les forêts ; elles sont miennes de droit , l'assemblée m'a permis de choisir à volonté pour mes chasses , & telle est ma volonté. Pourquoi n'y attacherois-je pas la réunion des biens ecclésiastiques qui s'y trouvent ? La terre du *Pin* en *Normandie* sera conservée

pour mes haras. Ne me faut-il pas une cavalerie ? Celle de Pompadour, en Limousin, me plaît par son nom. Si le divorce a lieu, & que ma femme me quitte, le nom si vahté de Pompadour n'a pas encore perdu ses souvenirs. C'est dans cette belle rétraite que je peux faire des économies utiles ; & comme un autre Pompée, frappant du pied la terre, en faire sortir une armée qui n'aura, je l'espère, aucun César à combattre.

---

### S O U V E N I R X X.

#### *Le manifeste des Princes.*

**M**E voilà donc à la tête de la révolution ! & c'est à moi de maintenir tout ce qu'on s'est permis contre mon autorité : sottise de plus que je devrai à mon conseil. Ils prétendent que je dois user de la plus profonde dissimulation en attendant le manifeste des princes.

Eh bien, j'attendrai. Mais que produira ce manifeste ? Mon pauvre cousin de Condé n'a point d'armée ; & malgré qu'on l'ait vanté, je le crois un fort mauvais général. Le bel emploi qu'il a fait de ses soldats allemands ! il s'est laissé surprendre comme un étourdi ; sera-t-il mieux avec ses soldats italiens ? Ils m'ont jeté dans un *imbroglio* si grand, que de quelque côté que je me tourne je me vois à la merci de tout le monde : encore s'ils me laissent la disposition libre de l'armée & des flottes, je pourrois, dans l'avenir, entrevoir quelque ressource : mais ils m'ont lié de cent chaînes d'airain. Je ne vois autour de moi que la confusion des partis ;

partis ; au dehors , des orages prêts à fondre sur mon royaume. On dit que mon frère de Provence est un savant ; s'il mérite cette réputation , il pourra m'éclairer.

### LOUIS, MONSIEUR.

*Louis.* Puisqu'il est vrai , mon frère , que vous vous êtes si bien débarrassé de votre Favras , dites-moi : Si les princes et la maison de Bourbon se déclarent , quelle conduite ai-je à tenir ?

*Monsieur.* Farcy est-il sûr que Bonne se dévoûra comme notre généreux Favras ? Ah ! digne chevalier , je ne puis prononcer ton nom sans verser des larmes d'attendrissement .

*Louis.* Et de reconnaissance , mon frère . Mais au fait : quel parti prendre ? Faut-il laisser pendre Bonne ? Comment Farcy le désavouera-t-il ?

*Monsieur.* Et que dit la Reine , mon frère ?

*Louis.* Elle plaint ce pauvre Guignard ; elle voudroit que Bonne ne fût plus de ce monde .

*Monsieur.* Quand on veut le bien , mon frère , & qu'on le veut d'une volonté ferme , il est bien-tôt exécuté .

*Louis.* Que voulez-vous dire par là , mon frère ? Bonne est sous la puissance de deux comités . C'est ce qui fait trembler Farcy .

*Monsieur.* Ne craignez rien pour Guignard ; je le connois . Bonne seroit-il plus dangereux pour lui que Favras ? Pilote aussi habile qu'intrépide , c'est quand les flots mugissent , qu'à la faveur même des flots , il échappe au naufrage ; & c'est par les comités qu'il échappera aux recherches des comités .

*Louis.* Mais ces comités , mon frère , sont d'une vertu incorruptible .

*Monsieur.* Je le fais bien , mon frère ; & c'est ce qui soutient mon espoir ; incorruptibles , ils doivent obéir au commandant général : c'est aux comités , c'est à la Fayette à mettre Bonne en sûreté.

*Louis.* Plus vous parlez & moins je vous entends.

*Monsieur.* Farcy en rira comme un fou. Il sera plaisant ; en effet , que la Fayette & le comité..... Ah ! les bonnes gens ! quand ils ne peuvent être utiles par eux-mêmes , leur nom sert encore de prétexte au bien public.

*Louis.* Saint-Priest seroit-il assez fou que de rire , quand il est dénoncé ?

*Monsieur.* Il rira bien plus fort le 13 juillet. La meilleure pièce ne sera pas celle du 14 ; mais la farce de la veille vaudra bien celle du lendemain. Va , mon cher Bonne ; & qu'un génie favorable ne te ramène que dans un temps plus propice !

*Louis.* Que de mystères autour de moi ! Mon ame s'ouvre avec tant de confiance ; et rien de ce qu'ils pensent ne m'est communiqué !

*Monsieur.* Au vrai , je vais vous dire ce que je fais : Philippe d'Orléans vient reprendre sa place à l'asssemblée nationale.

*Louis.* Il y revient ! si jamais il ose y reparoître , je le livre au comité.

*Monsieur.* Chargé de vos ordres suprêmes , après les avoir remplis , ne faut-il pas qu'il se rende auprès du chef de la révolution ?

*Louis.* Je le ferai pendre , vous dis-je.

*Monsieur.* Soumis à vos ordres , mon frère , je ne puis qu'applaudir.

## LE RETOUR D'AMBASSADE.

*Monsieur.* Eh ! bonjour, M. d'Orléans ; vous nous revenez, j'espère, en bonne santé.

*D'Orléans.* Toujours avec les mêmes dispositions. Mais, permettez que je présente mon respect à sa majesté. Sire, M. la Fayette fait pourquoi je suis parti, comme il fait pourquoi je suis revenu ; M. de Montmorin a dû vous le dire. Heureux que je puisse en ce moment assurer votre majesté avec quel zèle j'ai rempli les ordres dont il lui a plu m'honorer.

*Louis.* Ces ordres ne sont point remplis, puisque vous êtes de retour.

*Antoinette.* Quelle imprudence à votre majesté ! va-t-elle éclater comme un enfant ? Certes, M. d'Orléans, je suis fort aise de vous revoir.

*D'Orléans.* Ah ! Madame, votre majesté peut compter....

*Antoinette.* J'ai tout compté, M. le duc ; mais contez-nous ce qu'on fait en Angleterre. Sire George est-il toujours de nos amis ? De quels yeux M. Pitt voit-il notre admirable constitution ?

Les courses vous ont-elles été favorables cette année, M. le duc ?

*D'Orléans.* Madame, à vous parler avec franchise, j'avois assez bien commencé ; mais une jument à poil bai m'en a fait perdre le prix : une autre fois peut-être je serai plus heureux !

*Antoinette.* J'ai toujours craint pour vous, mon cher cousin, les jugemens à poil bai.

*La Fayette.* M. d'Orléans est le meilleur écuyer de France ; c'est dommage qu'il ait perdu ses étriers.

*D'Orléans.* Je les retrouverai, M. de la Fayette, & je me souviendrai du jockey qui m'a joué ce tour.

*Louis.* Parbleu, puisqu'il s'est cassé le cou avec sa jument à poil bai, je veux bien lui pardonner.

*Montmorin.* Sire, ce n'est pas la faute de M. le duc, si les Anglais ont armé.

*Tous.* Les Anglais ont armé !

*Louis.* Et vous ne m'avertissez pas, M. de Montmorin ! Les Anglais ont armé ! Et que dira l'assemblée nationale ?

*Antoinette.* Belle matière à décrets.

*La Fayette.* Avant que nos îles soient prises, madame, le décret sera lancé.

*Louis.* Et les atteindra-t-il au-delà des mers ? Que m'importent vos décrets si je perds mes îles ! Et pourquoi cet étalon à poil roux a-t-il gardé le silence ?

*D'Orléans.* Cela n'entroit point dans les ordres dont vous l'aviez chargé. Comment vala fédération, M. de la Fayette ? je croyois vous retrouver connétable.

*Antoinette.* Il le sera quand vous serez maire du palais.

*D'Orléans.* Que je sois maire de Paris, c'est assez.

*Antoinette.* *Tu Marcellus eris.*

*D'Orléans.* Comment ne pas rendre hommage à une belle reine qui fait si bien le latin ?

*La Fayette.* Si vous êtes *Marcel*, comment serez-vous *Charles-le-mauvais* ?

*D'Orléans.* Que je sois Philippe, & c'est assez. Allons prêter serment. Sire, je jure : --- Mais c'est à l'assemblée à recevoir mon serment constitutionnel ; & j'y cours. ( *bas à La Fayette.* )

VOUS VOUS ÊTES CONDUIT A MERVEILLE ; JE SUIS VOTRE AMI A PENDRE ET A DÉPENDRE.

*Louis.* Voilà le plus grand pendard qui soit dans mon royaume.

*Antoinette.* La duchesse me l'avoit dit.

*La Fayette.* M. le duc est à ménager. Il a des amis nombreux. Sire, je vais le surveiller. (*il sort.*)

*Monsieur.* Et moi, je vais recommander à Marat notre général parisien. (*Il sort.*)

*Montmorin.* Et moi, j'ai un mot à dire à l'*Ami du Roi* sur les affaires présentes.

*Louis.* Fort bien : j'ai toujours compté sur le patriotisme éclairé des héritiers de Fréron.

LOUIS, UNE DAME DE LA COUR,  
ou UNE COURTISANE.

*Louis.* Que pensez-vous du retour de Philippe, & de l'armement des Anglais ?

*La courtisane.* On ne peut pas mieux, sire ; voilà la guerre au-dehors & au-dedans.

*Louis.* Mais, ma belle, ce mieux là est affreux ; nous n'avons point d'armée, point de flottes, point de généraux.

*La courtisane.* Tant mieux encore ; nous en aurons plus tôt la paix.

*Louis.* Comment, tant mieux ! ils feront la conquête de la France.

*La courtisane.* Ne vaut-il pas mieux la voir à des Anglais, qu'à des avocats, à des prêtres ?

*Louis.* Non, de pardieu, ma chère ; quand l'ennemi sera dans nos provinces, il ne sera pas facile de l'en chasser.

*La courtisane.* Eh bien, il y restera ; sa présence

aigrira les peuples. Ils attribueront leurs maux à l'assemblée nationale. Dans leur fureur, ils la disperseront ; dans leur effroi, ils reviendront à vous ; & votre majesté, réunie à ses sujets, aura bientôt repoussé les ennemis : alors vous régnerez plus heureux, plus absolu que jamais.

*Louis.* On vous trompe, ma belle enfant. Si la guerre commence, tout est perdu ; la France est épuisée : déchirée par ses factions, dévastée par l'ennemi, il faut qu'elle succombe : je perdray jusqu'à la petite pension que m'avoit assignée l'honorable assemblée.

*La courtisane.* Vous ne voyez jamais que le gibier qui est devant vous ; je vous le prédis, rien ne peut vous sauver que la guerre : c'est un coup du ciel, si l'Angleterre s'y détermine ! Sire, considérez l'étendue de ce service : tous les rois de l'Europe ligués pour la défense d'un roi trahi par ses peuples ! L'Angleterre manquoit à cette ligue, je craignois son esprit républicain ; mais, graces au ciel, la cause des rois triomphe, la monarchie est sauvée.

*Louis.* Dites, dites plutôt qu'elle est perdue.

*La courtisane.* Mais, voyez donc que tout ira le mieux du monde. *Ah ça ira, ça ira.* D'abord Léopold l'attaquera par les Pays-Bas ; & vous pouvez compter sur Léopold. Les princes allemands, de concert avec lui, se porteront sur le Rhin ; le roi de Prusse par-tout où il pourra ; le stathouder fera des merveilles, il veut être roi ; & la Sardaigne, & l'Espagne, & les princes, & les nobles, & le haut clergé, & les parlemens, & les officiers & de mer & de terre, & tant d'autres qui vont se réunir & fondre de toutes parts avec l'Angleterre ! Ah ! nous verrons quel beau décret

nos curés, nos avocats opposeront à tant de vengeurs !

*Louis.* Dans cette énumération je vois bien la vengeance ; mais je n'y vois pas le salut de mon royaume.

*La courtisane.* Les ministres ont travaillé comme des anges ; les ambassadeurs encore mieux ; mais les princes comme des dieux. Quand je verrai d'Artois & Condé, je les baiserai sur les deux joues.

*Louis.* Et par quels baisers me consolerez-vous de tout le sang que cette ligue fera répandre ?

*La courtisane.* En vous nommant roi, roi de France & non des Français.

*Louis.* Une vengeance aveugle vous égare ; vous ne savez pas ce qu'elle peut nous coûter.

*La courtisane.* Rien, presque rien ; un peu de reconnaissance & les frais de la guerre.

*Louis.* Vous ne me parlez pas du sang de mes peuples !

*La courtisane.* C'est un malheur ; mais la guerre a ses droits, plus connus et presque aussi anciens que les droits de l'homme.

*Louis.* Que de soldats tués ! Savez-vous que cela fait frémir ?

*La courtisane.* L'Espagne & la Sardaigne ne feront pas grande besogne ; mais c'est toujours une bonne diversion. Condé & les nobles sont ulcérés ; leurs ressentimens profonds ; mais la noblesse française est généreuse, elle s'amusera à faire pendre quelques districts, & puis elle fera grâce à tout le monde. Je ne vous cache pas que les Pandours hongrois seront plus dangereux ; que les soldats prussiens sont horriblement épouvantables ; que les Anglois sont d'autant plus à craindre qu'ils mas-

sacrent toujours de sang froid. Mais , si l'avare Hollandais alloit s'imaginer que , semblables aux Juifs , nous avalons notre or pour le cacher , hommes , femmes , enfans , je crains qu'il n'éventre tout ce qu'il rencontrera.

*Louis.* Ah ! de quelles horreurs vous frappez mon imagination ! Non , je ne veux point de guerre ; j'aime mieux cesser d'être roi.

*La courtisane.* La guerre n'est pas en votre pouvoir ; elle peut vous être utile ; mais les rois qui la feront ne l'entreprendront que pour la sûreté de tous les rois. Vous pouvez tout au plus accélérer le retour de la paix.

*Louis.* Et par quel sacrifice faut-il l'acheter ?

*La courtisane.* Quand vos peuples bien soumis auront déploré leurs fautes , j'imagine que le Prus-sien , ainsi que les autres , vous diront qu'ils n'ont pas armé pour rien ; que les frais prodigieux exigent des dédommagemens proportionnés ; qu'il faut ou de l'argent.....

*Louis.* De l'argent ! Il n'y en a plus dans cette malheureuse France : nous sommes tous à l'au-mône.

*La courtisane.* Vous pourrez engager à l'Autriche quelques villes frontières , la Lorraine , l'Alsace ; elle s'arrangeroit avec la Prusse & les autres princes d'Allemagne : Léopold a la probité des rois , la loyauté de la maison d'Autriche ; il vous conserveroit ces deux provinces , jusqu'à liquidation entière de tous les frais de la guerre.

*Louis.* Engager deux provinces !

*La courtisane.* Vous avez bien engagé votre argenterie. Et la soumission des autres provinces , la comptez-vous pour rien ?

*Louis.* Mais , à l'exemple de Léopold , les autres

autres puissances voudront aussi se *nantir* de quelques villes.

*La courtisane.* Il ne faut pas nous dissimuler que l'Angleterre voudra conserver nos îles. Mais elles sont si loin, si loin de nous --- ! Et puis, tous ces gens-là, du plus ou du moins, sont mulâtres. Cela peut nuire un jour à la pureté du sang français. L'Angleterre est vindicative; nous lui avons fait perdre ses colonies, elle gardera les nôtres. Mais en s'arrangeant avec elle & avec l'Autriche, on peut se défaire de l'Espagne & de la Sardaigne. La Prusse cependant pourroit bien faire aussi quelque demande pour les Hollandais.

*Louis.* Céder quelque chose à des vendeurs de harengs !

*La courtisane.* Si l'Angleterre, si la Prusse, si Léopold le croient de leur justice, il faudra peut-être consentir à la réunion des provinces Belges françaises, à celles dont elles ont été démembrées. C'est une répartition à faire entre eux. Ce pourroit être même un beau sujet de division, dont la France profiteroit dans des temps plus heureux. Que vos peuples soient soumis, qu'ils vous obéissent fidèlement; les occasions ne vous manqueront pas. Espérons pour le mieux, & préparons-nous aux hommages que vous allez recevoir dans cette fédération, où la pompe d'une fête aussi nouvelle que bizarre précédera de quelques mois seulement des hommages plus solides, des respects profonds, & une obéissance entière que le temps n'assoublira plus.

## S O U V E N I R X X I &amp; dernier.

O jour qui ne s'étoit jamais levé pour aucun peuple! O spectacle inouï dans les annales dn monde! A la même heure , au même lieu , j'ai vu les députés de cent provinces, se jurer pour eux , pour tous , & au nom des Français , de vivre et de mourir pour la liberté , de s'aimer en frères , et de rester fidèles à la patrie , à la loi & à moi! Cent bouches d'airain ont annoncé ce serment anx rives les plus lointaines. Et par-tout , dans la vaste étendue de mon royaume , ce même serment d'union fraternelle a été recueilli & prononcé par tous mes sujets. O charmes de la liberté ! je vous connois enfin. Non , jamais je n'oublierai l'impression d'amour que cette pompe religieuse a fait partir dans mon cœur. Moi-même , j'en ai fait le serment , sous les voûtes du ciel , et sous les yeux de la patrie. Puisse ce serment d'union écarter de mon royaume les discordes qui l'ont agité , et qui le menacent encore ! Il faut que j'arrache Antoinette aux complots des pervers ! Je la placerai entre mon peuple et moi. Je ne puis vivre heureux que par elle et par mes sujets ; & notre bonheur mutuel en imposera aux puissances & aux partis.

## L E P O U R E T L E C O N T R E.

*Louis.* Examinons , ma chère Antoinette , ce que nous ôte la constitution , ce qu'elle nous laisse. Ecartons pour un moment nos préjugés , nos opinions ; jugeons avec l'œil de l'impartialité , & vous

verrez qu'il nous reste encore assez pour vivre heureux, même pour vivre attachés à la constitution. Je faisois les loix avec mon oonseil.

*Antoinette.* Et maintenant c'est la nation.

*Louis.* Mais je trouvois une résistance invincible. Quand j'avois dit, *C A R T E L E S T M O N P L A I S I R*, l'église n'en refusoit pas moins le don gratuit, les parlemens d'enregistrer; & les ducs et pairs, appuyés de la noblesse & des murmures du peuple, croioient hautement: Nous ne voulons point; *car tel est aussi notre bon plaisir.*

*Antoinette.* Et maintenant l'église se tait devant la nation! Les parlemens se sont perdus dans les districts de la nation; & la noblesse a reculé devant la nation! Mais les murmures du peuple sont restés dans la nation.

*Louis.* Combien de fois me suis-je vu obligé de céder à une protestation parlementaire!

*Antoinette.* Et depuis un an, combien de fois à celles de la nation? Comme vos parlemens, vous avez le *veto*, la *sancction*, l'*acceptation*, vous êtes vraiment l'héritier de vos parlemens: vos héritiers à vous, c'est la nation.

*Louis.* Eh bien, j'y trouve cet avantage que si les loix sont défectueuses, on ne peut m'en attribuer le blâme.

*Antoinette.* C'est à la nation.

*Louis.* Le pouvoir exécutif étoit absolu; mais je ne favoisois trop jusqu'où je pouvois l'étendre. Mes ministres s'épuisoient en tentatives, et je me voyois réduit à les renvoyer.

*Antoinette.* Ah! que si vous eussiez renvoyé la nation!...

*Louis.* Il est vrai que j'avois les armées.

*Antoinette.* Et qu'elles sont à la nation!

*Louis.* J'en suis encore le chef suprême.

*Antoinette.* Sous les ordres de la nation !

*Louis.* Et les impôts ?

*Antoinette.* Sont à la nation !

*Louis.* C'est par là qu'on estimoit ma grandeur & le prix de mon royaume. Mais en étois-je plus riche ? Qu'ai-je besoin de prendre sur moi la haine attachée aux exacteurs ? Ne vaut-il pas mieux qu'on s'en prenne à l'assemblée nationale ?

*Antoinette.* Sans doute, & sur-tout à la nation.

*Louis.* Si ma cour a changé, ne falloit-il pas qu'elle changeât ? Elle me réduissoit à la plus stricte indigence !

*Antoinette.* Et maintenant c'est la nation.

*Louis.* Mais Antoinette, comptez-vous pour rien nos vingt-cinq millions ? et, comme dit M. Necker, n'est-ce rien que le tour du bâton ?

*Antoinette.* Je laisse cela à la nation.

*Louis.* Au vrai, dans tout ceci, il n'y a de perdans que le clergé, la noblesse et les parlemens.

*Antoinette.* Sans doute, la nation a travaillé pour vous comme pour les curés. Graces en soient rendues à la nation !

*Louis.* Je m'en tiens donc au partage qu'elle m'a fait, & j'acquiesce aux décrets de la nation. Il pouvoit nous arriver pire. Je m'unis donc intimement à la nation. Je fais serment de vivre & de mourir fidèle à la nation.

*Antoinette.* C'est fort bien pensé pour un martyr de la nation.

*Les mêmes, et FARCY.*

*Farcy.* Je viens apprendre à vos majestés des

nouvelles incroyables. Le châtelet a dénoncé l'philippe & Mirabeau.

*Antoinette.* Que la nation les pende, & je pardonne à la nation.

*Louis.* Je suis charmé qu'on ait eu égard à ma pétition. Je voudrois bien savoir ce qu'en diront ces messieurs.

*Farcy.* Mirabeau a prescrit la marche de l'assemblée ; lui-même a dicté le décret avec la sérenité d'un juge qui n'a rien à redouter de la sentence qu'il prononce. Notre cher Maury, pour la première fois d'accord avec son antagoniste, a parlé comme un ange sur la nécessité de livrer les coupables ; & par une coalition vraiment héroïque, Mirabeau, plus jaloux de l'honneur de l'assemblée que du sien, renchérissoit encore sur la sévérité du cher abbé Maury. Nouvel Etéocle, vous eussiez dit qu'il pressloit le supplice de son frère.

*Antoinette.* Le mauvais naturel ! tandis que ce pauvre vicomte, à peine échappé à son propre danger, a manqué d'être pendu pour ce gros monstre.

*Farcy.* Chacun pour soi n'est pas trop. Mais comment s'est-il fait qu'un aristocrate ait pu être poursuivi comme démocrate ?

*Antoinette.* Quand il a su que votre Savardin étoit retombé entre les mains de la Fayette, en homme prudent, il a voulu mettre une centaine de lieues entre lui et les comités ; il est tombé entre les mains des démocrates ; je ne sais par quel prodige il a échappé à la lanterne. Mais arrivé dans les états de Vandernoot, les prêtres & les nobles l'ont pris pour son frère ; ils alloient

pendre, comme démocrate forcené, un des chefs les plus estimables de notre aristocratie. Ses discours, & sur-tout son extrait de baptême, l'ont sauvé de ce funeste *quiproquo*, & le triomphe le plus honorable a succédé aux appareils les plus menaçans.

*Farcy.* Quelle bizarrerie dans la destinée des deux frères ! Opposés en tout, & n'avoient de ressemblance que par le danger d'être pendus ! Cela fait trembler.

*Louis.* Je le crois bien, *Farcy*. Mais Philippe, qu'a-t-il dit, quand il a ouï le style de M. Talon ? Trembloit-il ?

*Farcy.* Lui, sire ? Il sembloit environné de tous ses amis. Dans chaque membre de l'aréopage, on eût dit qu'il ne voyoit que des complices.

*Antoinette.* Et nos représentans aristocrates ne l'ont point repoussé ? Ah ! si le féroce Barnave n'eût point logé une balle dans le crâne de Cazalès, n'en doutez point, Cazalès eût éveillé le remords & la terreur dans l'ame de Philippe ; & Philippe consterné eût dévoilé le coupable à l'assemblée. Mais tout trahit les efforts impuissans de l'aristocratie ! Vous verrez que Riquetty, que Philippe seront innocens, malgré leur renommée.

*Farcy.* Ce n'est plus un mystère, madame. Une terreur commune a réuni les deux partis ; les clubs se sont rapprochés, & l'on se dit hautement que si Philippe est coupable, Antoinette l'est également.

*Antoinette.* *Farcy*, vous savez si je la suis.

*Farcy.* Madame, vous savez si je le suis. Vous savez .... — mais tout a changé de face & de nom. Ce qui étoit vertu naguère est aujourd'hui

crime de lèse-nation ; la Fayette ne le déguise pas. Le crime de lèse-majesté n'est que du second ordre ; la nation a ses droits avant les vôtres. Ce sont les principes du jour ; une des conséquences qu'ils en font dériver , c'est que Philippe ne peut être accusé , sans donner lieu à des recherches sur tout le parti opposé ; & , dès-lors , je vois avec effroi la terrible machine de M. Guillotin se promener indifféremment sur les têtes des deux partis. Garons - nous , madame , de la machine de M. Guillotin.

*Louis.* Farcy raisonne en homme sage qui voit le danger où il est , & qui sait ce qu'il peut lui en coûter. Bachoïs est du même avis ; & le mien est de terminer toutes les dissensions de mon royaume. Puisque l'assemblée nationale , dans son baptême de régénération , nous a nommés tous égaux , tous frères , je veux que la paix règne parmi nous ; & pour l'affermir , je remets à certaines gens le crime de lèse-majesté , afin qu'à mon exemple on remette à certains autres le crime de lèse - nation , & que tout finisse , comme dit fort bien le pacifique Roberfspierre , par *la paix , l'union , la concorde ; la concorde , l'union et la paix*. Voilà mon dernier mot.



